

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

Berger
Levrault



2022

RAPPORT ANNUEL

Prix et qualité du service public de prévention
et de gestion des déchets ménagers et assimilés



Sibreinsa



Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de partager avec vous ce nouveau bilan annuel du Syndicat Intercommunal du BRÉda et de la Combe de SAvoie (SIBRECSA) pour l'année 2022, conformément aux obligations réglementaires de publication du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS).

Le bilan annuel est un outil indispensable pour détailler de manière pédagogique les activités du SIBRECSA tout au long de l'année, il permet de mettre en lumière le travail quotidien de nos agents et de nos partenaires mais aussi d'analyser l'année écoulée, exercice nécessaire de mise en perspective.

Notre engagement dans le domaine de la sensibilisation et la maîtrise de notre impact sur l'environnement se traduit au quotidien par l'encadrement des activités de prévention, de collecte et de traitement des déchets d'ordures ménagères, des déchets recyclables, des biodéchets sans oublier la gestion de nos 5 déchèteries sur le territoire et de l'usine d'incinération située à Pontcharra.

En 2022, après les délicates années COVID, le SIBRECSA a relancé pleinement ses actions de sensibilisation en lien avec les habitants. Des interventions toujours plus nombreuses sont organisées dans les établissements scolaires afin de sensibiliser les élèves à la gestion des déchets, des stands d'animations sont tenus lors d'évènements locaux et nationaux (Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) et pendant la période estivale (marchés des communes). Le syndicat continue de proposer le prêt de matériel pour accompagner les initiatives associatives et communales pour leurs évènements (prêt de matériel de nettoyage, de poubelles, de gobelets et de carafes). L'objectif ? Poursuivre la diminution de nos déchets et sensibiliser toujours plus le grand public à la prévention et au tri.

Avec l'application de la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire), de nombreux défis nous attendent pour les années à venir, notamment le déploiement généralisé de la gestion de proximité des biodéchets (compostage individuel et gestion de proximité) et l'intégration des nouvelles filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) au sein des déchèteries.

Le renouvellement d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), qui est une mise à jour de notre premier Programme Local de Prévention (PLP) voté en 2016 et arrivant à échéance, permettra d'encadrer l'ensemble des actions de prévention du syndicat et de saisir les principaux enjeux en terme de sensibilisation à mener pour les années à venir.

Le SIBRECSA s'engage au quotidien pour diminuer le poids des ordures ménagères résiduelles afin de permettre la maîtrise des budgets des ménages. Car il n'aura échappé à personne que la période reste compliquée. Après la crise sanitaire qui nous a contraints à nous adapter en permanence, s'est invitée la crise énergétique. L'impact financier est conséquent et s'y ajoutent l'inflation, les sûrcoûts à tous les étages, les habituels aléas, l'évolution permanente des contraintes législatives, qui nous contraignent à être réactifs, imaginatifs et...prudents.

L'avenir est incertain par nature et nos résultats positifs nous aident à affronter ces imprévisibilités et nous permettent de maintenir un engagement fort aux côtés de nos adhérents et au service des usagers, avec l'adhésion des membres du Comité syndical et de toute l'équipe pour porter les évolutions nécessaires avec détermination.

Je salue donc tout particulièrement l'engagement des agents du SIBRECSA, et l'adaptabilité dont ils ont fait preuve dans leurs métiers et qui permettent ces performances au quotidien.

**Le Président,
Christophe BORG**



Le territoire	Page 4
L'organisation	Pages 5 à 9
Faits marquants 2022	Pages 10 à 11
Perspectives 2023	Pages 12 à 13

La prévention en actions	Page 14
Gestion des biodéchets	Page 16 à 20
Animations de sensibilisation	Pages 21 à 23
Prêts de matériels	Pages 24 à 25

Les indicateurs techniques de la collecte et du traitement	Pages 26 à 27
---	---------------

En un coup d'oeil : répartition du poids des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)	Pages 28 à 29
---	---------------

La filière des Ordures Ménagères (OMR)	Page 30
Organisation et moyens affectés à la filière	Page 31
La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	Pages 32 à 33
Le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	Pages 34 à 39

La filière des Recyclables : gestion des Points d'Apports Volontaires (PAV)	Page 40
Organisation et moyens affectés à la filière	Page 41
La collecte des emballages et des papiers	Page 42
La collecte des emballages	Page 43
La collecte des papiers	Page 44
La collecte du verre	Page 45
La collecte du carton	Page 46
La collecte des Textiles, Linges de maison et Chaussures	Page 47
La collecte des déchets recyclables	Page 48
Le traitement des déchets recyclables	Page 49

La filière des Recyclables : gestion des apports en déchèteries	Page 50
Organisation et moyens affectés à la filière	Page 51
Les apports en déchèteries	Pages 52 à 55

Les indicateurs économiques et financiers	Pages 56 à 57
Financement du service	Page 58
Tarification 2022	Page 59
Extrait de la matrice standard d'expression des coûts 2022	Pages 60 à 61
Section de fonctionnement	Page 62
Section d'investissement	Page 63
Compte administratif 2022	Pages 64 à 65
Glossaire	Page 66

Annexe : Coûts de collecte et de traitement	Pages 67 à 71
La filière des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	Page 67
La filière des Recyclables : gestion des Points d'Apports Volontaires (PAV)	Pages 68 à 70
La filière des Recyclables : gestion des apports en déchèteries	Page 71

L'organisation

Le **Syndicat Intercommunal du BRÉda et de la Combe de Savoie (SIBRECSA)** est un syndicat mixte fermé.

Le **SIBRECSA** a pour compétences **la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire**

- La collecte, le traitement et la valorisation des déchets non recyclables (ordures ménagères)
- La collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers recyclables
- La gestion de 5 déchèteries sur le territoire
- La gestion de l'usine d'incinération dont la valorisation énergétique



La réduction des déchets

Par des actions de prévention et de sensibilisation.



La valorisation organique

Par le compostage des déchets biodégradables



La valorisation matière

Par le recyclage (collecte sélective en points d'apport volontaire et en déchèteries, traitement et valorisation).



La valorisation énergétique

Par l'incinération à l'usine de Pontcharra (collecte des ordures ménagères résiduelles)

Le SIBRECSA est géré par un **Comité syndical** composé de **57 membres** désignés par les conseils communautaires des communautés de communes adhérentes, à raison d'un délégué par commune de moins de 1 000 habitants, et de deux par commune de plus de 1 000 habitants.

Les statuts du syndicat ne prévoient pas de délégués suppléants.

Le Bureau



ALLEVARD
PONTCHARRA

SAINT-VINCENT-DE-MERCUZE
THEYS
TENCIN

M. Yannick BOVICS
M. Christophe BORG (Président)
M. Arnaud LARUE
M. Jean Paul BRELLIER
Mme Régine MILLET
M. François STEFANI



ARVILLARD
LE PONTET
MONTMÉLIAN
MYANS
SAINT-PIERRE-DE-SOUCY
VALGELON-LA-ROCHETTE

M. Gilles VIAL
M. Romain VIGIER
M. Marc GIRARD
M. Bernard ROSSIGNOL (vice-président)
M. Serge GRANIER
Mme Élodie VANACKÈRE (vice-présidente)

Le Comité syndical



ALLEVARD
BARRAUX
CHAPAREILLAN
CRÊTS EN BELLEDONNE
HURTIÈRES
LA BUISSIÈRE
LA CHAPELLE DU BARD
LE CHEYLAS
LE HAUT BRÉDA
LE MOUTARET
PONTCHARRA
SAINT MAXIMIN
SAINT VINCENT DE MERCUZE
SAINTE MARIE DU MONT
TENCIN
THEYS

Mme Christelle MEGRET et M. Yannick BOVICS
M. Marc CECON et M. Noël REMY
Mme Martine VENTURINI et M. Franck SOMME
Mme Céline TRIOT-VANEL et M. Régis HERAUD
M. Alain ROUSSEL
Mme Agnès DUPON
M. Karim CHAMON
M. Karim DALIBEY et M. Sébastien PLISSON
M. Christian JUTTEN
M. Alain GUILLUY
M. Christophe BORG et M. Arnaud LARUE
M. Patrick CERIA
M. Jean-Paul BRELLIER et M. Gérard BURDET
M. Jean-Luc FILLON
M. François STEFANI et Mr. Samuel DULEY
Mme Régine MILLET et M. Jean-Paul COLONEL



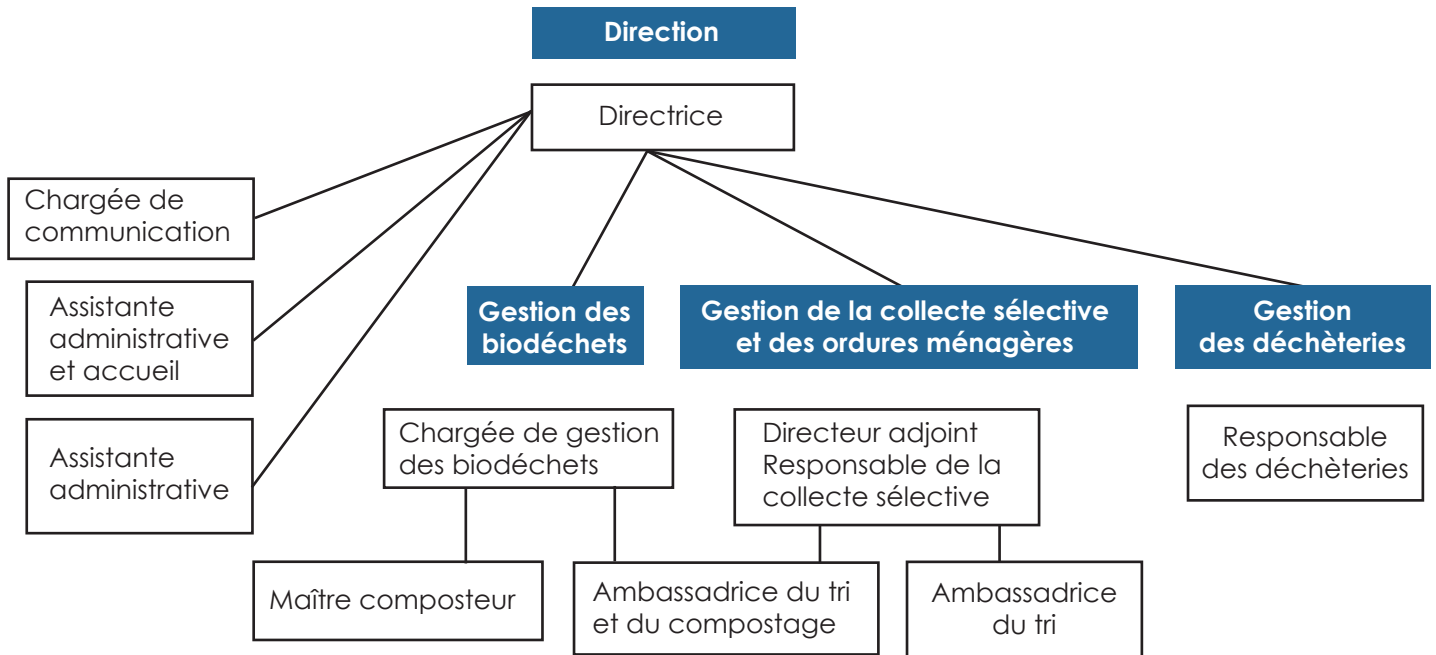
APREMONT
ARBIN
ARVILLARD
BOURGET EN HUILE
CHIGNIN
DÉTRIER
LA CHAPELLE BLANCHE
LA CHAVANNE
LA CROIX DE LA ROCHETTE
LA TABLE
LA TRINITÉ
LAISSAUD
LE PONTET
LE VERNEIL
LES MOLLETES
MONTMÉLIAN
MYANS
PLANAISE
PORTE-DE-SAVOIE
PRESLE
ROTHERENS
SAINT HÉLÈNE DU LAC
SAINTE PIERRE DE SOUCY
VALGELON – LA ROCHETTE
VILLARD D'HÉRY
VILLARD SALLET
VILLAROUX

Mme Charlotte TESSANNE et Mme Anne-Sophie RAVIER
M. Carlo APPRATTI
M. Gilles VIAL
Mme Dominique DONJON
M. Michel RAVIER
M. Christophe PRÉVOST
M. Stéphane OLIVIER
M. Jean MOUCHOT
M. Serge MLYNARCZYK
Mme Claudine PERRIN
Mme Brigitte WILLIAMS
M. Pascal EXERTIER
M. Romain VIGIER
Mme Marine PATTE
M. Christophe ROBERT
Mme Béatrice SANTAIS et M. Marc GIRARD
Mme Élodie MATHIEZ et M. Bernard ROSSIGNOL
Mme Olivia UCAR
M. Serge GUILLEMAT et M. Jean-Marie GUILLOT
M. Jean-Yves BERGER-SABATTEL
M. Jean-François JOLY
M. Philippe VUAGNOUX
M. Serge GRANIER
Mme Élodie VANACKÈRE et M. Olivier GUILLAUME
M. Joël GENOUX
M. Boban LECIC
M. Gilles RAFFIN

L'organisation

Les agents

Le SIBRECSA se compose de 10 agents à temps complet au 11 avril 2023.



L'organisation

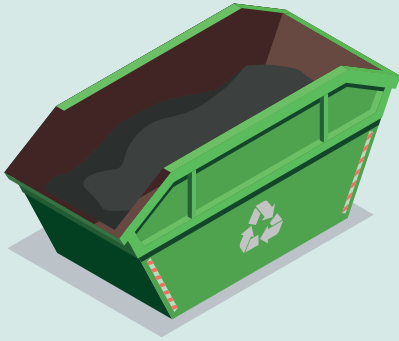
Envoyé en préfecture le 21/11/2023
Reçu en préfecture le 21/11/2023
Publié le
ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

Collecte

Exploitation de 5 déchèteries

TRIALP

Pontcharra - Le Cheylas - Porte-de-Savoie
Crêts-en-Belledonne - Villard-Sallet



12 789 tonnes

229 kg/hab/an



Collecte des ordures ménagères

SIBUET Environnement



43

communes



12 617 tonnes

227 kg/hab/an



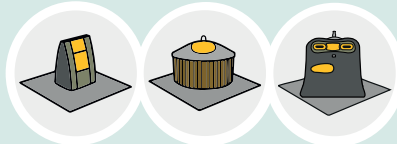
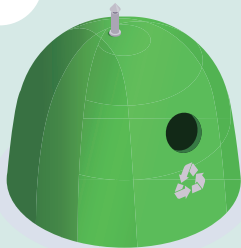
Collecte sélective

SIBUET Environnement

55 898

habitants

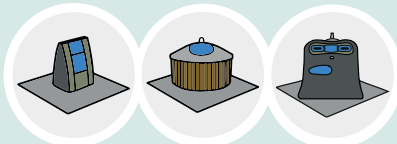
*INSEE 2022



Emballages

1 014 tonnes

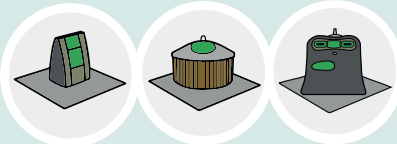
18 kg/hab/an



Papiers

743 tonnes

13 kg/hab/an



Verre

2 123 tonnes

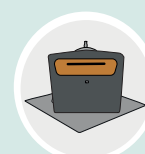
38 kg/hab/an



Textiles

212 tonnes

4 kg/hab/an



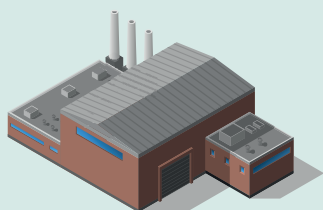
Cartons

140 tonnes

4 kg/hab/an

Traitement

Valorisation

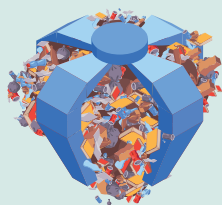


FERRAILLES : VMA (Pontcharra 38) et DERICHEBOURG (Saint-Pierre de Chandieu 38)
GRAVATS : ISDI (Chamoux-sur-Gelon 73)
CARTONS : EXCOFFIER (Saint-Alban-Laysse 73)
BOIS, ENCOMBRANTS, PLASTIQUES : Centre Valo & Recyclage SIBUET BIOVAL (Chamoux-sur-Gelon 73)
VÉGÉTAUX : Plateforme SIBUET Axia (Porte-de-Savoie 73)
PLÂTRES et ÉCO-MOBILIER : NANTET (Porte-de-Savoie 73)
PNEUS : GRANULATEX (Perrignier 74)
HUILES : VEOLIA (Saint-Fons 69)
HUILES ALIMENTAIRES : TRIALP (Chambéry 73)
BATTERIES : VMA (Pontcharra 38)
PILES, ÉCO-DDS et HORS ÉCO-DDS : TRIALP (Chambéry 73)
DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE (DEEE) : Centre de traitement SIBUET (Chamoux-sur-Gelon 73)

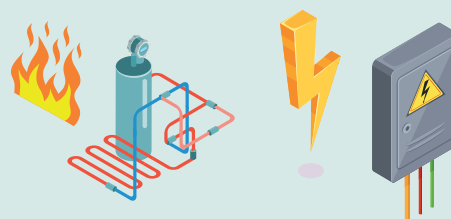
Usine d'incinération

Pontcharra

IDEX Environnement



Valorisation énergétique



Valorisation matière

Emballages :

Centre de tri Athanor (La Tronche 38)

Papiers :

Centre de tri Savoie Déchets (Chambéry 73)

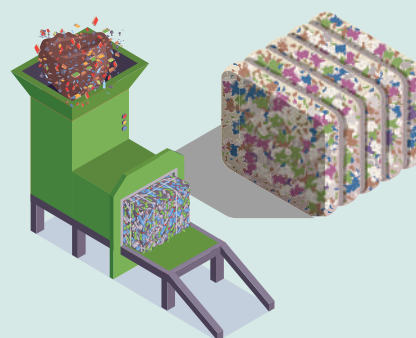
Verre :

Stockage : Guérin Logistique - Chamousset (73)

Traitement : O.I - Labégude (07)

Cartons :

Centre de tri Savoie Déchets (Chambéry 73)



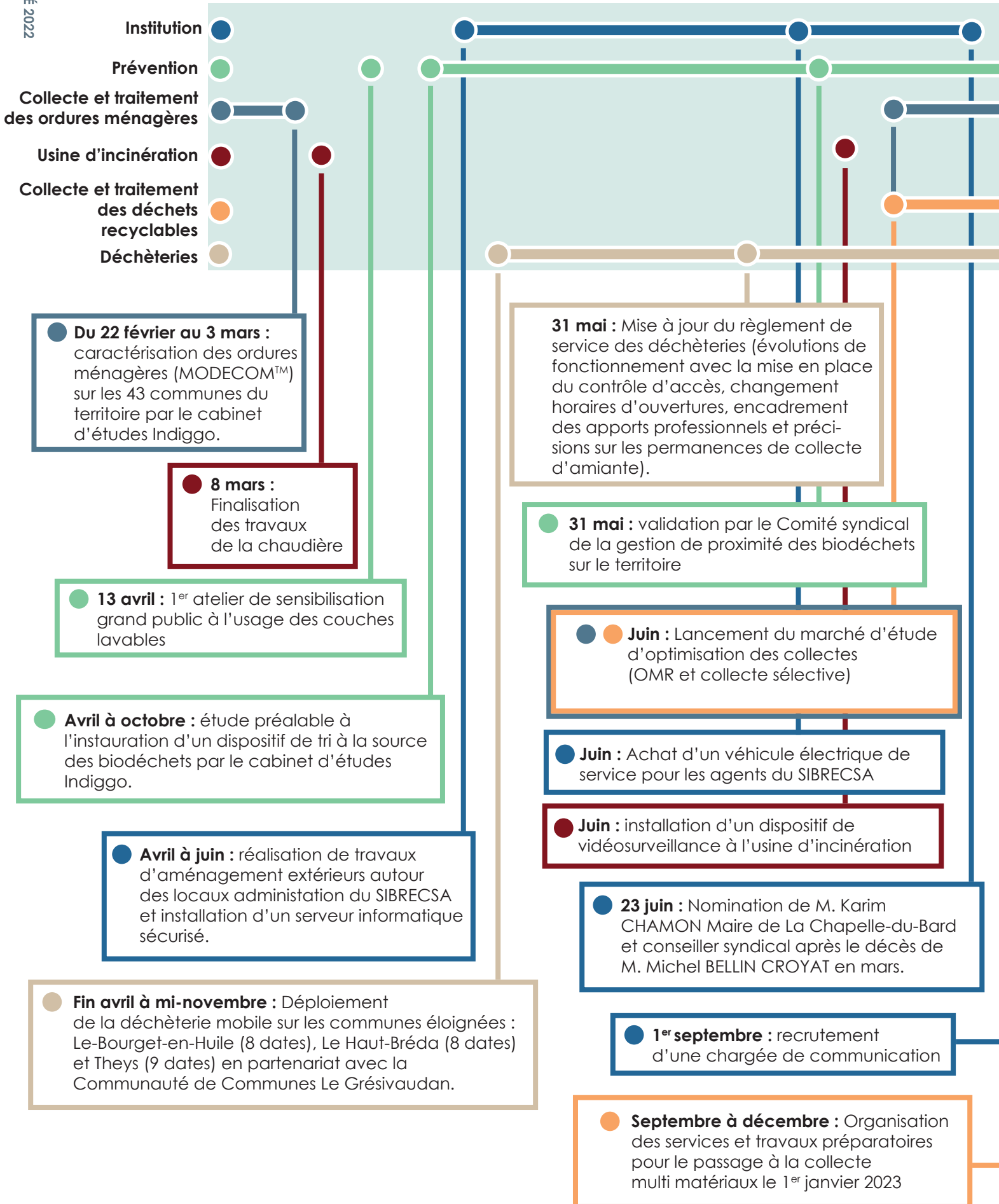
Faits marquants en 2022

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE



● **Septembre** : Lancement du marché de collecte, transport et déchargement des matériaux issus de conteneurs de tri sélectif

● **Novembre** : Déploiement des bennes de réemploi en déchèterie, en partenariat avec la recyclerie R' de Récup' (déchèterie de Le Cheylas) et la recyclerie Fibr'Ethik (déchèterie de Porte-de-Savoie)

● **Octobre à décembre** : Diffusion de la websérie « Déchets et des choix » réalisée en partenariat avec la Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable Déchets (CSA3D)

● **Octobre** : signature d'une convention d'entente intercommunale pour le nouveau centre de tri de Savoie Déchets

● **Octobre** : signature de la convention 2022-2027 avec l'éco-organisme Écologic concernant la collecte des Articles de Sport et de Loisirs (ASL) de plein air des ménages.

● **Octobre** : engagement en vue de la mise en oeuvre d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et modification de la composition de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES)

● **Novembre** : Lancement du marché de collecte des déchets ménagers résiduels et assimilés

● **8 octobre** : 2^e atelier de sensibilisation grand public à l'usage des couches lavables

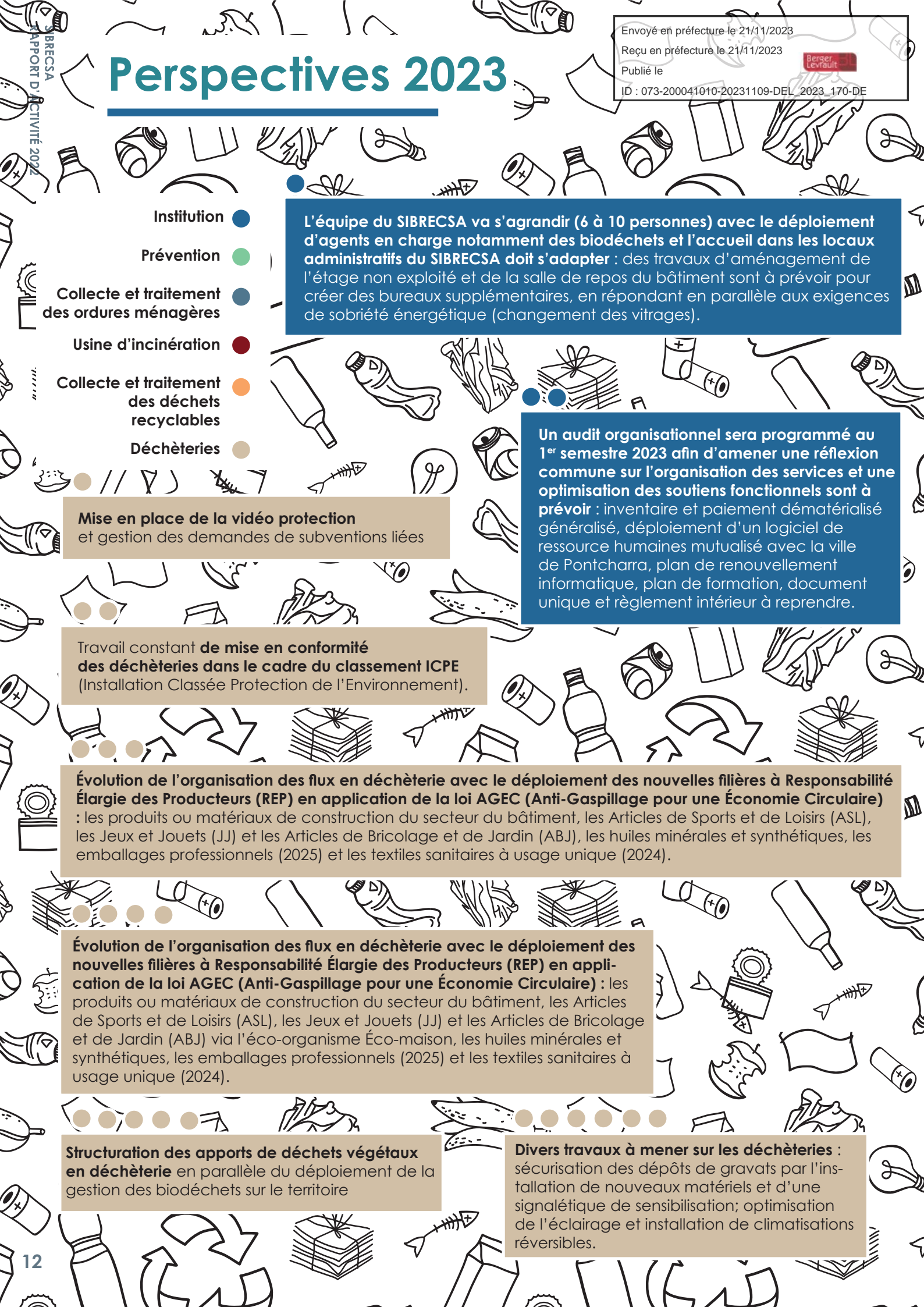
● **12 décembre** : Désignation de M. Bernard ROSSIGNOL et Mme Élodie VANACKÈRE représentants du SIBRECSA au sein de l'entente intercommunale relative à la construction et à l'exploitation du nouveau centre de tri de Savoie Déchets à Chambéry.

● **1^{er} janvier 2023** : passage des consignes de tri à la collecte multimatériaux

● **Novembre à décembre** : Organisation des services pour le déploiement de la politique de gestion de proximité des biodéchets : création d'un poste de chargé de gestion des biodéchets, mutation interne d'un agent sur le poste de maître composteur et lancement d'un recrutement pour le poste de messenger du tri et du compostage (50/50)

● **19 au 27 novembre** : participation à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) : ateliers de confection de Beewrap, Tawashi et de carnets en papier recyclé

● **Décembre** : Lancement du marché d'étude préalable à la mise en place d'un réseau de chaleur renouvelable depuis l'usine d'incinération à Pontcharra



Perspectives 2023

Institution ●

Prévention ●

Collecte et traitement des ordures ménagères ●

Usine d'incinération ●

Collecte et traitement des déchets recyclables ●

Déchèteries ●

L'équipe du SIBRECSA va s'agrandir (6 à 10 personnes) avec le déploiement d'agents en charge notamment des biodéchets et l'accueil dans les locaux administratifs du SIBRECSA doit s'adapter : des travaux d'aménagement de l'étage non exploité et de la salle de repos du bâtiment sont à prévoir pour créer des bureaux supplémentaires, en répondant en parallèle aux exigences de sobriété énergétique (changement des vitrages).

Un audit organisationnel sera programmé au 1^{er} semestre 2023 afin d'amener une réflexion commune sur l'organisation des services et une optimisation des soutiens fonctionnels sont à prévoir : inventaire et paiement dématérialisé généralisé, déploiement d'un logiciel de ressource humaines mutualisé avec la ville de Pontcharra, plan de renouvellement informatique, plan de formation, document unique et règlement intérieur à reprendre.

Mise en place de la vidéo protection et gestion des demandes de subventions liées

Travail constant de mise en conformité des déchèteries dans le cadre du classement ICPE (Installation Classée Protection de l'Environnement).

Évolution de l'organisation des flux en déchèterie avec le déploiement des nouvelles filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) en application de la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) : les produits ou matériaux de construction du secteur du bâtiment, les Articles de Sports et de Loisirs (ASL), les Jeux et Jouets (JJ) et les Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ), les huiles minérales et synthétiques, les emballages professionnels (2025) et les textiles sanitaires à usage unique (2024).

Évolution de l'organisation des flux en déchèterie avec le déploiement des nouvelles filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) en application de la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) : les produits ou matériaux de construction du secteur du bâtiment, les Articles de Sports et de Loisirs (ASL), les Jeux et Jouets (JJ) et les Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ) via l'éco-organisme Éco-maison, les huiles minérales et synthétiques, les emballages professionnels (2025) et les textiles sanitaires à usage unique (2024).

Structuration des apports de déchets végétaux en déchèterie en parallèle du déploiement de la gestion des biodéchets sur le territoire

Divers travaux à mener sur les déchèteries : sécurisation des dépôts de gravats par l'installation de nouveaux matériels et d'une signalétique de sensibilisation; optimisation de l'éclairage et installation de climatisations réversibles.

Poursuite des travaux d'optimisation à l'usine d'incinération de Pontcharra : des travaux d'importance ont été finalisés en 2022 comme ceux relatifs au changement de la chaudière et à la mise en conformité de sécurité contre la foudre et les incendies. Il est question en 2023 de travailler sur la mise en place d'une vidéosurveillance dans l'enceinte des déchèteries, d'engager des démarches pour une étude sur le déploiement d'un réseau de chaleur, de relancer le marché de gestion des mâchefers et finaliser le contentieux avec le prestataire AREA Impianti.

Lancement d'un marché d'étude sur l'optimisation des collectes (ordures ménagères et sélective), avec la nécessité en parallèle de réévaluer la politique de collecte des cartons bruns.

Adapter les sites d'apport volontaire aux nouvelles consignes de tri lié au passage à la collecte multimatériaux au 1^{er} janvier 2023 : retrait progressif des conteneurs vétustes, entretien du parc actuel, déplacements de conteneurs envisagés et mise à jour de l'ensemble de la signalétique de sensibilisation

Poursuite et structuration de la gestion des anomalies de collecte des ordures ménagères : résolution de points noirs avec le prestataire Minéris - nouveau marché en 2023.

2023 sera la première année de déploiement de la politique de gestion des biodéchets sur le territoire : 2022 a été l'année de réalisation de l'étude et de la prise d'une orientation politique ambitieuse avec le soutien financier de l'ADEME. Le recrutement de 2 agents ainsi que l'octroi de moyens financiers en 2023 permettront d'atteindre progressivement les objectifs réglementaires. Il sera envisagé de poursuivre les formations d'initiation au compostage et d'investir dans divers matériels tels que détaillés dans l'appel à projet AURABIODEC : achat et mise à disposition de broyeurs, expérimentation d'un composteur mécanique, déploiement massif de composteurs individuels (offerts après formation) et partagés (restauration collective scolaire, restauration commerciale, entreprises, administrations, associations, crèches et cimetières).

Assurer une montée en puissance des sensibilisations scolaires et tout public : poursuivre la structuration du service selon le nouveau modèle d'intervention qui s'est avéré efficace depuis 2 ans et être en capacité de répondre aux demandes extérieures croissantes.

Organiser et déployer une stratégie de communication du SIBRECSA sur le long terme avec l'arrivée d'une chargée de communication : structuration des missions, identifications des enjeux et proposition d'un plan de communication annuel qui répondra aux sollicitations opérationnelles des campagnes de prévention et de sensibilisation (notamment à venir changement de l'identité visuelle et refonte du site internet)

Déploiement d'un nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers (PLPDMA) : un document encadrant des actions de prévention à mener sur le territoire, à renouveler suite au premier Programme Local de Prévention appliqué entre 2016 et 2020 et s'appuyant sur les obligations réglementaires (loi AGEC) et les orientations de l'ADEME.

La prévention en actions



Évolution du contexte réglementaire

Composés des restes de préparation de repas, des restes d'assiettes et des végétaux, les biodéchets représentent le flux numéro un en quantité par habitant. Il est nécessaire de traiter au mieux ce gisement.

La loi anti gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) (2020) instaure l'obligation au plus tard le 31 décembre 2023 que les biodéchets soient triés et recyclés à la source, soit collectés séparément et non mélangés avec d'autres types de déchets.

Cette obligation s'applique à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, y compris aux collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets.

Étude d'une stratégie de gestion des biodéchets adaptée au territoire

Au cours de l'année 2022 le SIBRECSA a fait appel au cabinet d'études Inddigo pour réaliser une étude préalable à l'instauration d'un dispositif de gestion de proximité des biodéchets. Cette étude a été financée en partie par l'ADEME.

L'objectif est d'instaurer les opportunités et les conséquences techniques, économiques et organisationnelles de l'instauration sur le territoire du tri à la source des biodéchets.

En tenant compte du diagnostic et de l'évaluation du gisement de biodéchets des ménagers et assimilés sur le territoire, le Comité syndical du SIBRECSA a retenu la mise en oeuvre d'une gestion de proximité à 100%. Le Bureau d'étude a présenté des préconisations pour la mise en oeuvre de cette gestion de proximité et a apporté des solutions détaillées de déploiement.

Structuration d'une équipe interne dédiée à la gestion des biodéchets

En parallèle, le rapport de l'étude préconise le recrutement d'agents pour mener à bien le déploiement des actions de gestion de proximité des biodéchets sur le territoire du SIBRECSA.

Le SIBRECSA a été retenu en parallèle pour bénéficier d'une aide financière portée par le dispositif AURABIODEC dans le cadre du déploiement de solutions de tri à la source et de valorisation des biodéchets en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette aide permettra en partit de financer la création de postes supplémentaires.

Un poste de technicien territorial a été créé fin 2022 pour assurer les missions de chargé.e de gestion des biodéchets. Ce profil est effectif depuis le 11 avril 2023 et encadre une équipe composée de 2 agents sur 1.5 ETP : un agent muté en interne (Maître-composteur) et un agent recruté fin 2022 (Messenger du tri et du compostage).



En s'appuyant sur l'étude d'une stratégie de gestion des biodéchets et de la structuration d'une équipe interne totalement dédiée à la thématique, le SIBRECSA prévoit la mise en oeuvre de nombreuses solutions de compostage, de broyage, ainsi que des animations, des formations ou encore le développement de nouvelles actions dès 2023.

Le compostage individuel

Depuis 2003, le SIBRECSA propose **des composteurs en bois ou en plastique à tarif préférentiel : 15€ pour les 400 litres et 20 € pour les 600 litres**. Les bio-seaux sont offerts pour chaque achat d'un composteur et sont également vendus **3.50 € l'unité**.

Depuis juillet 2021, le SIBRECSA propose aux particuliers **des formations d'initiation au compostage**, permettant d'acquérir les notions de base. À l'issue, les participants repartent **gratuitement avec un composteur et un bioseau**.



Ventes 2022

213 composteurs bois 400L

38 composteurs plastiques 445L



Distributions 2022 suite à une formation

46 composteurs bois 400L

5 composteurs plastiques 445L



302 foyers équipés d'un composteur en 2022
1/10^e renouvellements
451 en 2021 (-33 %)



5 337 foyers équipés au total fin 2022
5 065 en 2021 (+5,4 %)

Un gisement de **24.4%** de déchets putrescibles dans les ordures ménagères

- **3 050** tonnes
- **55 kg**/hab/an

MODECOM™ SIBRECSA 2022

272 nouveaux foyers compostant sur le territoire

35.9 tonnes de déchets compostés au total

Chiffres théoriques se basant sur le nombre de foyers équipés d'un composteur en 2022, en prenant en compte que 10% de ces composteurs sont des renouvellements et que l'intégralité du gisement dans les OMR est composté par le foyer équipé).

Un gisement de **27%** de déchets putrescibles dans les ordures ménagères

MODECOM™ NATIONAL 2017

700 tonnes de déchets compostés en 2022

Tonnages théoriques grâce à la totalité des opérations de promotion du compostage par le SIBRECSA (en prenant en compte que l'intégralité du gisement théorique dans les OMR est composté lorsque l'utilisateur a été équipé).

Pour la période du 10 juin 2020 au 10 juin 2023, le marché public pour la fourniture de composteurs et de bio-seaux est attribué aux entreprises suivantes :

- **Emeraude ID** : composteur en bois de 400 litres pour l'individuel (48.18 € TTC) ou de 600 litres pour le collectif (67.50 € TTC),
- **Fabrique des Gavottes** : bio-seau de 7 litres (2.34 € TTC).

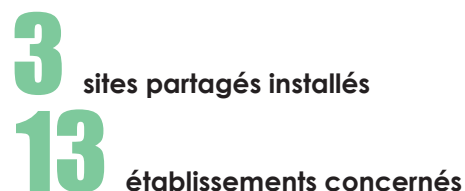
N'ayant pas reçu d'offre pour le marché des composteurs en plastique, une consultation simple est passée. L'entreprise retenue est :

- **Quadria** : composteur individuel en plastique de 450 litres (41.08 € TTC)



Le compostage de proximité

Vente de composteurs en 2022



Distribution de compost dans les communes



Depuis 2012, le SIBRECSA propose aux communes du territoire d'obtenir du compost industriel gratuit à disposition des habitants.



Récapitulatif des sites installés au 31 décembre 2022

50

sites en compostage de proximité installés fin 2022
(professionnels, partagés, en cimetière) 35 fin 2021 (+42,9 %)

12 sites en restauration collective scolaire

Allevard	Collège Flavius Vausseant
Chapareillan	Restaurant scolaire
La Chapelle-Blanche	École
Les Mollettes	Maternelle
Saint-Maximin	Primaire
Saint-Vincent-de-Mercuze	Doudart de Lagré
Tencin	Cantine
Theys	IME
Theys	Maternelle
Theys	Cantine
Valgelon-La Rochette	Cantine
La Chapelle-du-Bard	Ecole
Porte-de-Savoie	Le K'Ozzie

34

sites de compostage auprès des professionnels 24 fin 2021 (+41,7 %)

1

site en restauration commerciale

Porte-de-Savoie	Le K'Ozzie
-----------------	------------

2

sites en crèches

Tencin	Multi-Accueil L'Arche
Montmélian	Méli Mélou

11 sites en entreprises, associations ou administrations

Entreprise	Pain de Belledonne	La-Croix-de-La-Rochette
Entreprise	Cleanspace	Sainte-Hélène-du-Lac
Entreprise	Société CAN	Sainte-Hélène-du-Lac
Entreprise	Colas rails	Porte-de-Savoie
Entreprise	Microbrasserie Les Funambules	La-Croix-de-La-Rochette
Association	L'Accorderie	Pontcharra
Association	PRAHDA	Chignin
Association	CCAS	Valgelon-La Rochette
Administration	Maison des services	Pontcharra
Maison des jeunes	Espace Adolescents	Saint-Vincent-de-Mercuze
Maison des jeunes	La maison d'enfants du Barbaz	Crêts-en-Belledonne

8 sites en campings et centres de vacances

Camping	L'Escale	Sainte-Hélène-du-Lac
Camping	Camping Clair Matin	Allevard
Camping	Camping L'Aventure	Presle
Camping	Idéal camping	Allevard
Camping	GCU	Le Haut-Bréda
Centre de vacances	Les Mainiaux	Allevard
Centre de vacances	Centre de montagne de la ville de Montreuil	Allevard
Centre de vacances	Cévéo	Le Haut-Bréda

BROYAT



DÉPÔT



MATURATION





Récapitulatif des sites installés au 31 décembre 2022



10 sites de compostage partagé
pour les particuliers 6 fin 2021 (+66,7%)

8 sites en pied d'immeuble ou pour un quartier

Caserne	Gendarmerie mobile	Pontcharra
Copropriété	Copropriété La Roche du Guet Savoie	Arbin
Logements individuels	Parking des remparts	Montmélian
Copropriété	Copropriété Le Lancelot	Montmélian
Quartier	Chemin de l'Épitel	Chapareillan
Quartier	R de Récup	Pontcharra
Résidence privée	Résidence Espéranza	Allevard
Résidence privée	Le Vieux Fayard	Barraux

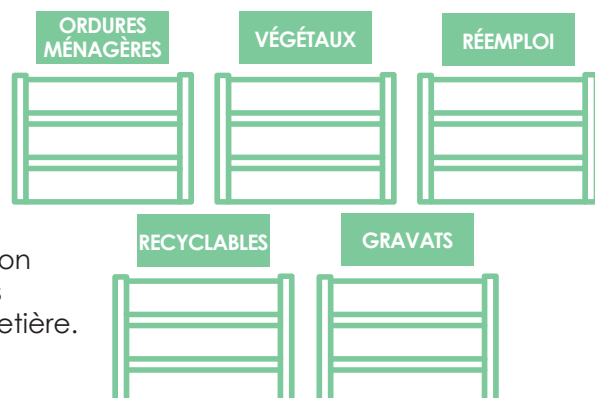
2 sites en jardins partagés

Chemin de l'Épitel	Chapareillan
Derrière gendarmerie	Valgelon-La Rochette



Barraux
Crêts-en-Belledonne
Planaise
Porte-de-Savoie
Saint-Pierre-de-Soucy
Theys

6 sites de compostage
en cimetière 5 en 2021 (+20%)



Créer un site de compostage en cimetière est l'occasion de proposer **un point complet de collecte des déchets spécifiques** que l'on retrouve dans la gestion d'un cimetière.

Sensibilisation en milieu scolaire

Les animateurs du SIBRECSA organisent des interventions dans les établissements scolaires du territoire afin de sensibiliser les élèves à la gestion des déchets. Les animations scolaires se déroulent en deux temps par classe :

- ½ journée sur le tri des déchets en général et leur devenir.
- ½ journée au choix de l'enseignant.

Plusieurs thèmes sont proposés :

- le compostage
- la réduction des déchets
- les D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques).
- le lombricompostage
- la fabrication de papier recyclé,

En parallèle, 24 élèves de CM1-CM2 de l'école Saint-Maximin ont bénéficié **d'une visite au centre de tri d'Athnor au site de La Tronche (38)**. Passé la crise sanitaire qui a fortement ralenti cette activité extérieure encore cette année 2022, les visites vont s'organiser l'année suivante plus facilement, à l'instar des années précédentes.



1329 élèves du cycle primaire sensibilisés en 2022 (562 en 2021 (+136,5 %))

Une action a également été mise en place durant la **Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)** du 19 au 27 novembre 2022.

Les 145 élèves des 4 collèges du territoire (collège de Valgelon-La Rochette, collège de Pierre et Marie Curie à Montmélian, collège Marcel Chêne à Pontcharra et collège Flavius Vausse à Allevard) ont été sensibilisés, de la 6^e à la 3^e, à différents ateliers de confection de **Tawashis, Bee Wrap et papier**.

RÉCAPITULATIF DES ATELIERS RÉALISÉS

THÈME DE L'ATELIER	NOMBRE D'ATELIERS RÉALISÉS	NOMBRE D'ÉLÈVES SENSIBILISÉS
Papier recyclé	17	365
Réduction des déchets	17	405
Compostage	15	359
D3E	5	120
Gaspillage alimentaire	1	15
Visite du centre de tri	1	24

1474 jeunes (cycle primaire et secondaire) au total ont bénéficié des interventions du SIBRECSA en 2022 (804 en 2021 (+83,3 %))



Animations de sensibilisation

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le



ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

Tableau récapitulatif de sensibilisation en milieu scolaire (classes élémentaires) en 2022

COMMUNE	ÉTABLISSEMENT	NIVEAU	NOMBRE D'ÉLÈVES	THÈME ATELIER
PONTCHARRA	VILLARD-BENOÎT	CP	21	Réduction des déchets
		CP/CE1	20	Papier recyclé
		CE1	22	Réduction des déchets
		CE2	23	Réduction des déchets
		CE2/CM1	22	Réduction des déchets
		CM1/CM2	24	Réduction des déchets
		CM1/CM2	24	Réduction des déchets
		CM1/CM2	23	Réduction des déchets
179				
PONTCHARRA	CÉSAR TERRIER	CE1	23	Papier recyclé
		CE1	22	Papier recyclé
		CM1	28	Compostage
73				
ALLEVARD	ÉCOLE PIERRE RAMBAUD	CP	24	Compostage
		CE1	24	Compostage
		CE2	26	Compostage
		CE2/CM1	25	Papier recyclé
		CM1/CM2	26	Compostage
		CM1/CM2	27	Compostage
		CM1/CM2	25	Compostage
177				
ALLEVARD	SAINT-HUGUES	GS/CP	17	Papier recyclé
		CP/CE1	18	Papier recyclé
		CE2/CM1	22	Papier recyclé
		CM1/CM2	24	Réduction des déchets
81				
CHAPAREILLAN	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE	CE2	26	Papier recyclé
26				
LE CHEYLAS	ÉCOLE CHARTREUSE	CE2/CM1	24	Compostage
		CM1/CM2	24	D3E
48				
TENCIN	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BELLEVUE	CM1	24	Réduction des déchets
		CM1/CM2	25	Réduction des déchets
		CM2	25	Réduction des déchets
74				
LE HAUT-BRÉDA	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LA FERRIÈRE	CE1/CM2	12	Compostage
12				
PRESLE	ÉCOLE PUBLIQUE	PS/CP	23	Papier recyclé
		CE1/CM2	25	Compostage
48				
SAINT-MAXIMIN	ÉCOLE PRIMAIRE	GS/CP	27	Papier recyclé
		CE1/CE2	24	Compostage
		CM1/CM2	24	Visite centre de tri
75				
LA CHAPELLE DU BARD	ÉCOLE LA LOUVIÈRE	GS/CP/CE1	16	Papier recyclé
		CE2/CM2	15	Gaspillage alimentaire
31				
VALGELON-LA ROCHETTE	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LA NEUVE	CP/CE1	22	Compostage
		CE1	25	Compostage
		CE1	26	Compostage
		CE2	26	Réduction des déchets
		CE2	26	Réduction des déchets
		CM1	28	D3E
		CM1	27	D3E
		CM2	24	Réduction des déchets
		CM2	24	Réduction des déchets
		CM2	23	Réduction des déchets
		ULISS	12	Papier recyclé
263				
LA CHAPELLE BLANCHE	ÉCOLE PRIMAIRE DE LA FONTAINE	PS/MS/GS	21	Papier recyclé
		CP/CE1/CE2	17	Papier recyclé
		CM1/CM2	16	D3E
54				
SAINTE-HÉLÈNE-DU-LAC	ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	GS	25	Papier recyclé
		CP/CE1	25	Papier recyclé
		CE1/CE2	26	Papier recyclé
		CE1/CE2	26	Réduction des déchets
102				
ARVILLARD	ÉCOLE PRIMAIRE	CE1/CE2	21	Compostage
		CM1/CM2	25	D3E
46				

Sensibilisation au compostage

Compostage pédagogique en établissement scolaire

15 ateliers compostage
ont été proposés à 8 écoles élémentaires

359 élèves ont été sensibilisés
aux gestes du compostage (jardins pédagogiques et déchets crus des goûters) dans le cadre de l'installation des composteurs pédagogiques réalisés en 2021.

Sensibilisation grand public

Tenues de stands en période estivale + couches lavables

52 personnes
sensibilisées en 2022

RÉCAPITULATIF DES SENSIBILISATIONS ESTIVALES 2022

COMMUNE	NOMBRE DE PERSONNES SENSIBILISÉES	NOM DE LA MANIFESTATION
MYANS	12	Journée de nettoyage
ALLEVARD	10	Festival éco-citoyen
VALGELON-LA-ROCHETTE	1	Stand marché
BARRAUX	4	Stand marché
BARRAUX	10	La récré des mômes
VALGELON-LA-ROCHETTE	2	Stand marché
BARRAUX	2	Stand marché
VALGELON-LA-ROCHETTE	3	Stand marché
PONTCHARRA	2	Atelier couches lavables
PONTCHARRA	6	Ateliers couches lavables

Actions de communication



Distribution de stop pub : le syndicat met à disposition des autocollants « STOP PUB », destinés à être collés sur les boîtes aux lettres. Ils permettent une réduction de 30 kg de COUNA (courriers non adressés) par foyer et par an. Ils sont distribués lors de manifestations ou d'animations et aux communes du SIBRECSA pour que les habitants puissent les obtenir plus facilement. Environ 1000 stops pub ont été distribués (renouvellement pour 1 personne sur 2) pour un tonnage de déchets évités d'approximativement 40 tonnes.

- Assistance téléphonique et mailing
- Administration du site internet et de la page LinkedIn du SIBRECSA
- Relations presse : envoi de communiqués de presse et diffusion de spots radios tout au long de l'année
- Diffusion de la web série « Déchets et des choix » entre novembre 2022 et janvier 2023
- Sensibilisation des habitants au changement des consignes de tri (passage au multimatériaux au 1^{er} janvier 2023) par publipostage courant décembre 2022 et par distribution de sacs de pré-collecte

Éco-exemplarité :

- Les agents du SIBRECSA **trient systématiquement tous les déchets générés par le service** : papiers, cartouches d'encre, cartons, palettes et films plastique, emballages et verre, et utilisent un lombricomposteur ou un composteur pour les déchets compostables (dosettes de café, déchets alimentaires...).
- Le service a mis en place **des gestes en faveur de la réduction des déchets**, comme une consommation réduite de papier (impression que si nécessaire, impression resto-verso et en noir et blanc, utilisation des papiers imprimés non utilisés comme brouillon) et l'utilisation d'une police moins consommatrice d'encre. Au niveau des achats, le service utilise du papier 100% recyclé et éco labellisé.
- **Les goodies distribués sont des stylos et crayons en plastique recyclé**. En 2021, une commande de crayons en jeans recyclés a également été faite.
- Pour les prestations d'impression, l'utilisation d'encre végétale et de papier recyclé est privilégiée.

Prêts de matériels

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le



ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

Prêt de gobelets et de carafes réutilisables

Depuis 2019, le SIBRECSA a mis en place le prêt de gobelets et de carafes réutilisables en partenariat avec le Département de l'Isère. Ce dispositif est accessible aux associations, aux collectivités, et à toutes entités se voulant éco-responsables lors de leurs manifestations.

Une fois la commande de matériel passée auprès du service, les cartons de gobelets sont à récupérer au SIBRECSA. Le matériel sale est retourné au SIBRECSA.

L'association Ulisse Grenoble Solidarité, récupère une fois par mois les gobelets pour le lavage et dépose du matériel propre selon les besoins.



6 700 gobelets 15cl
ont été empruntés en 2022
900 en 2021 (+644,5 %)

17 325 gobelets 25cl
ont été empruntés en 2022
3 830 en 2021 (+352,4 %)

526 carafes
ont été empruntés en 2022
56 en 2021 (+839,3 %)

1920 gobelets 50cl
ont été empruntés en 2022
80 en 2021 (+2300 %)

Les organismes extérieurs peuvent aussi **acheter gobelets et carafes personnalisés aux couleurs du syndicat** au prix de 0.40 € TTC le gobelet de 20 cl ou 30 cl et 2 € TTC la carafe à prix coûtant.

13 communes et 21 associations

ont empruntés les gobelets et carafes réutilisables proposés par le SIBRECSA pour assurer l'éco-exemplarité de leur évènement en 2022 (vogue, fête de la musique, téléthon, brocantes, marchés de Noël, carnaval, Foire des Bourgeons, compétitions sportives...). C'est moitié moins en 2021.

Ces différences de prêts par rapport à l'année 2021 s'explique par la période post-COVID encore bien présente, ne permettant pas l'organisation systématique d'évènements (plusieurs vagues épidémiques).



Prêts de matériels

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE



Prêt de poubelles trépieds

Le SIBRECSA possède une dizaine de poubelles trépieds en prêt. Elles sont proposées en binôme pour assurer le tri des ordures ménagères et le tri des déchets recyclables et sont utilisées le plus souvent dans le cadre de manifestations organisées par les communes ou les associations.

Les poubelles trépieds été empruntées

158 fois en 2022

39 fois en 2021 (+ 305,1 %)

9 communes **18 associations**
25 manifestations locales

(7 communes, 7 associations
9 manifestations locales en 2021)

Vogues, fêtes de la musique, téléthon, brocantes,
marchés de Noël, carnaval, Foires des Bourgeons,
compétitions sportives....

La couverture des manifestations a plus que doublé en
2022, traduisant une vive reprise des évènementiels.



Prêt de matériel de ramassage des déchets

Depuis 2019, le SIBRECSA met à disposition du matériel de nettoyage afin d'accompagner les communes dans leurs démarches environnementales notamment lors de leurs opérations « journée éco-citoyenne ».



Parmi le matériel proposé par le SIBRECSA : pinces à ramasser, gilets fluorescents, gants et sacs de pré-collecte.

En 2022, **10 communes** ont sollicité le SIBRECSA pour utiliser le matériel de ramassage des déchets lors de leur journée de nettoyage.
(6 communes en 2021)

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

Berser
Levraut

Les indicateurs techniques de la collecte et du traitement



En un coup d'œil

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE


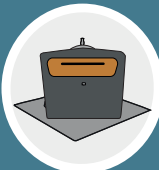






RÉPARTITION DU POIDS DES DÉCHETS COLLECTÉS SUR LES 43 COMMUNES

ANNÉE	POPULATION	DONNÉES	COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES	APPORTS EN DÉCHÈTERIES	RÉPARTITION	
					EMBALLAGES	PAPIERS
2019	54 143	Tonnes	12 458,55	16 627,10	893,52	956,02
		Kg / hab.	225,93	301,53	16,20	17,34
		Indice*	84,73	127,05	185,32	105,44
2020	55 432	Tonnes	12 480,64	13 386,50	1 029,56	804,84
		Kg / hab.	225,15	241,49	18,57	14,52
		Indice*	84,89	102,29	213,53	88,76
2021	55 705	Tonnes	12 617,35	13 306,21	1 014,20	742,84
		Kg / hab.	226,50	238,87	18,21	13,34
		Indice*	85,82	101,67	210,35	81,93
2022	55 898	Tonnes	12 074,17	12 870,92	1 000,26	681,72
		Kg / hab.	216,00	230,26	17,89	12,20
		Indice*	82,12	98,35	207,45	75,19
Évolution 2021 / 2022		Tonnes	-4,3%	-3,3%	-1,4%	-8,2%
		Kg / hab.	-4,6%	-3,6%	-1,7%	-8,5%
Évolution 2010 / 2022		Tonnes	-17,9%	-1,7%	107,5%	-24,8%
		kg /hab.	-26,4%	-11,8%	86,0%	-32,6%

* **Indice de réduction des déchets**, en référence au tonnage produit en 2010, correspondant à l'indice 100.

MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA) DU TERRITOIRE DU SIBRECSA

COLLECTE SÉPARÉE					TOTAL DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)
COLLECTE SÉLECTIVE				TEXTILE	
VERRE	CARTON	TOTAL	DONT REFUS		
					
2 006,75	-	3 856,29	173,19	290,92	33 232,86
36,39	-	69,93	3,14	5,28	602,67
136,48	-	134,87	205,20	166,15	107,81
2 127,76	-	3 962,16	615,70	181,06	30 010,36
38,39	-	71,48	11,11	3,27	541,39
144,71	-	138,57	729,50	103,40	97,36
2 122,66	140,12	3 879,70	416,92	281,70	30 225,08
38,11	2,52	69,65	7,48	5,06	542,59
144,36	100,00	135,69	493,98	160,88	98,06
2 080,82	167,84	3 762,80	322,70	334,89	29 210,62
37,23	3,00	67,32	5,77	5,99	522,57
141,52	119,78	131,60	382,35	191,26	94,76
-2,0%	19,8%	-3,0%	-22,6%	18,9%	-3,4%
-2,3%	19,4%	-3,3%	-22,9%	18,5%	-3,7%
41,5%	-	31,6%	282,3%	91,3%	-5,2%
26,9%	-	18,0%	243,6%	71,7%	-15,3%

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

Berser
Levrault

La filière des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)



Organisation et moyens affectés à la filière

Envoyé en préfecture le 21/11/2023
Reçu en préfecture le 21/11/2023
Publié le
ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

Contrat de collecte

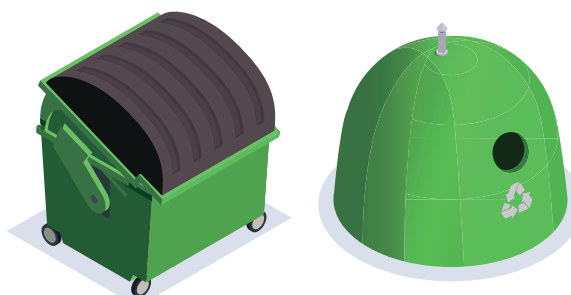


Délégation de service à **Minéris** du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024 (renouvellement possible du marché jusqu'au 31 décembre 2026)

Mode de collecte



Porte-à-porte :
poubelles individuelles



Points de regroupement :
conteneurs collectifs (hameaux, lotissements).
Équipement à la charge du promoteur.



43

communes



55 898

habitants
*INSEE 2022

Ramassage des poubelles

1 2 à fois par semaine
selon les communes

67 conteneurs OM au total fin 2022
64 fin 2021 (+4,7 %)

10 conteneurs enterrés
10 fin 2021 (+0 %)

53 conteneurs semi-enterrés
50 fin 2021 (+6 %)

4 conteneurs aériens
4 fin 2021 (+0 %)



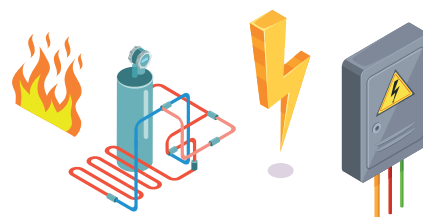
Contrat de traitement



Les ordures ménagères résiduelles du territoire et de celles provenant de clients divers sont acheminées à l'**usine d'incinération de Pontcharra (38)**.

Délégation de service à **IDEX Environnement** du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2024.

Les fumées produites par l'incinérateur sont valorisées énergétiquement **en produisant de l'électricité.**



La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles

Envoyé en préfecture le 21/11/2023
 Reçu en préfecture le 21/11/2023
 Publié le
 ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE



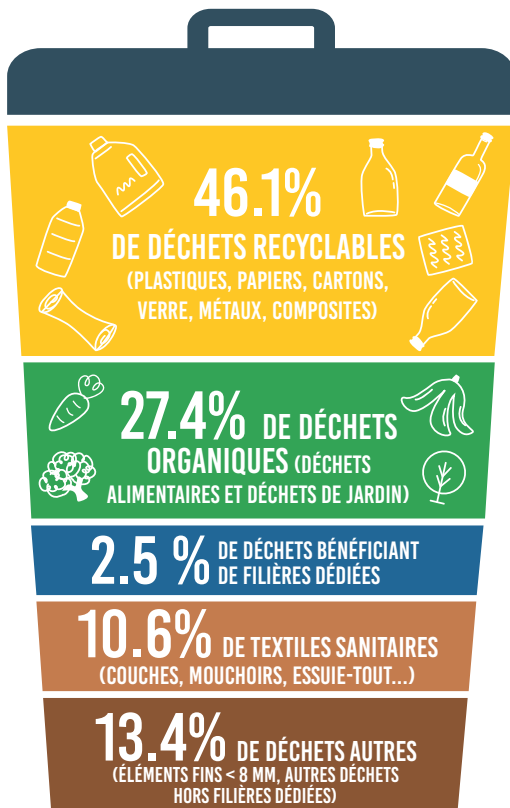
MODECOM™ 2022 : campagne locale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés

Le cabinet d'étude Inddigo a réalisé une opération de caractérisation des ordures ménagères résiduelles des habitants du territoire du SIBRECSA entre le 22 février et le 3 mars 2022.

L'objectif était d'actualiser les connaissances de la composition moyenne d'une poubelle en tenant compte des différentes typologies d'habitat du territoire. Cette caractérisation a été menée dans le cadre de l'étude préalable à l'instauration d'un dispositif de gestion de proximité des biodéchets sur le territoire, afin d'avoir une connaissance plus fine de la part de biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles.

DES "INTRUS" QUI POURRAIENT ÊTRE VALORISÉS

NOTRE POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES CONTIENT :



PLUS DE 3/4 DE SON CONTENU N'Y A PAS SA PLACE !

Triés dans les bacs ou en point d'apport volontaire, ils sont recyclés en nouveaux produits.

Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisés en engrais.

Rapportés aux bons endroits, ils sont valorisés ou traités de manière adaptée.

TROP DE PRODUITS À USAGE UNIQUE







- ▶ Couches, lingettes, mouchoirs en papier, essuie-tout souillés...
- ▶ Vaiselle jetable (couverts, bouteilles, assiettes...)
- ▶ Barquettes alimentaires de plats préparés
- ▶ Gadgets en plastique

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles

Envoyé en préfecture le 21/11/2023
Reçu en préfecture le 21/11/2023
Publié le
ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

Tonnages collectés en 2022

	 En porte-à-porte	 En points de regroupement	 TOTAL	 Par habitant
2022	11 379 tonnes	696 tonnes	12 074 tonnes	216 kg
2021	11 996 tonnes	621 tonnes	12 617 tonnes	227 kg
Évolution 2021/2022	-5,2 %	+12 %	-4,3 %	-4,6 %

Les moyennes régionales et nationales sont respectivement de 225 kg/hab./an et de 248 kg/hab./an (Source : Enquête nationale ADEME 2019 et Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets)



Le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles

L'usine d'incinération de Pontcharra

Historique des travaux

1976 : construction par le SIBRECSA de l'usine d'incinération à Pontcharra, située à l'extrémité sud de la zone industrielle du Pré Brun (1293 Avenue Jean-François Champollion).

1977 : mise en service. L'usine est dotée d'un four à grilles d'une capacité de 3 tonnes/heure.

1996 : séparation des cendres volantes des mâchefers.

2001 : construction d'un système de traitement des fumées et des dioxines (déploiement en 2003 et inauguration les 23 et 24 avril 2004), d'un hall de déchargement en dépression et d'une aire de maturation des mâchefers. Le dispositif de traitement des fumées a été installé avant l'application de l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002 qui fixait l'échéance de conformité au 28 décembre 2005 concernant le traitement des dioxines et furanes.

2005 : installation d'un brûleur de « montée » en température, avec la cuve à fuel et son bac de rétention, creusage d'un bassin de récupération des eaux d'incendie, adaptation des réseaux de canalisation et pose d'un portail de détection de la radioactivité.

Les investissements de 2001 et de 2005 totalisent 5 980 745,27 €

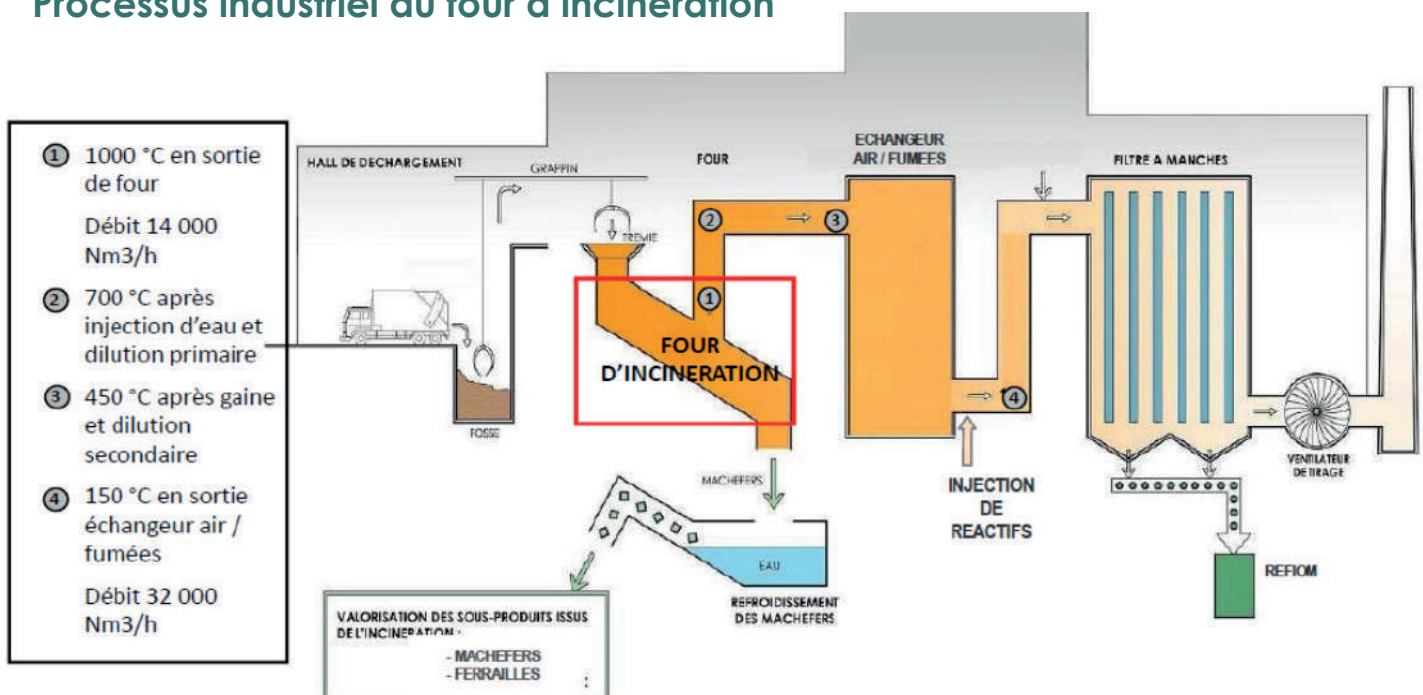
Dont subventionnements :

- Département de la Savoie : 161 214,84 € versés chaque année pendant 10 ans.
- ADEME : 196 796 €.

Le reste a été emprunté ou autofinancé.

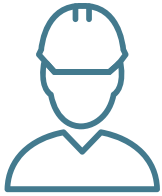
2013 : installation d'un système de mesures des dioxines et des furanes en semi-continu, par anticipation de l'échéance réglementaire en juillet 2014.

Processus industriel du four d'incinération



Le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles

Chiffres clés 2022 de l'usine d'incinération



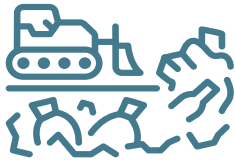
12

employés d>IDEX



950°

de combustion en moyenne des ordures ménagères



L'usine peut traiter

19 000

tonnes de déchets maximum / an



Pas de déclenchement du portique de

radioactivité

en 2022.



17 132 tonnes d'ordures ménagères réceptionnées

16 440 tonnes en 2021 (+4,2 %)

Cette hausse s'explique par un tonnage plus faible en 2021 pour ajuster les apports aux travaux de remplacement de la chaudière.

503.10 tonnes

produit par des clients hors territoire (IDEX)

1912.84 tonnes

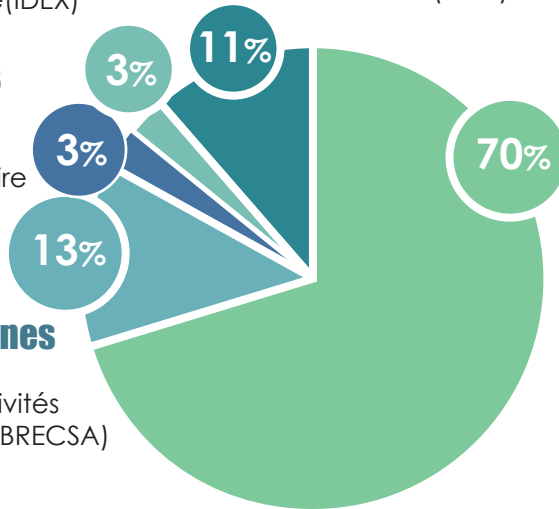
produit par des collectivités hors territoire (IDEX)

452.51 tonnes

produit par des autres clients du territoire (SIBRECSA)

2 189.90 tonnes

produit par les collectivités du territoire (SIBRECSA)



12 074.17 tonnes

produit par les habitants du territoire (SIBRECSA)

97%

des apports proviennent de la collecte des ordures ménagères du territoire du SIBRECSA (94% en 2021).

soit **14 717 tonnes**

15 929 tonnes en 2021 (+7,6 %)

17 900 tonnes de déchets incinérés

14 810 tonnes en 2021 (+20,8 %)

Cette hausse s'explique par la reprise de l'incinération des déchets stockés dû à l'arrêt du mois de décembre 2021 et à la venue de Savoie déchets.



191 tonnes de déchets rechargés*

369 tonnes en 2021 (-48,1 %)

*Correspond aux déchets entrants que l'usine ne peut traiter (arrêts techniques, atteinte de la capacité maximale) et qui sont évacués à l'usine d'incinération de Bourgoin-Jallieu.



Le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles

Le processus d'incinération génère trois types de production :

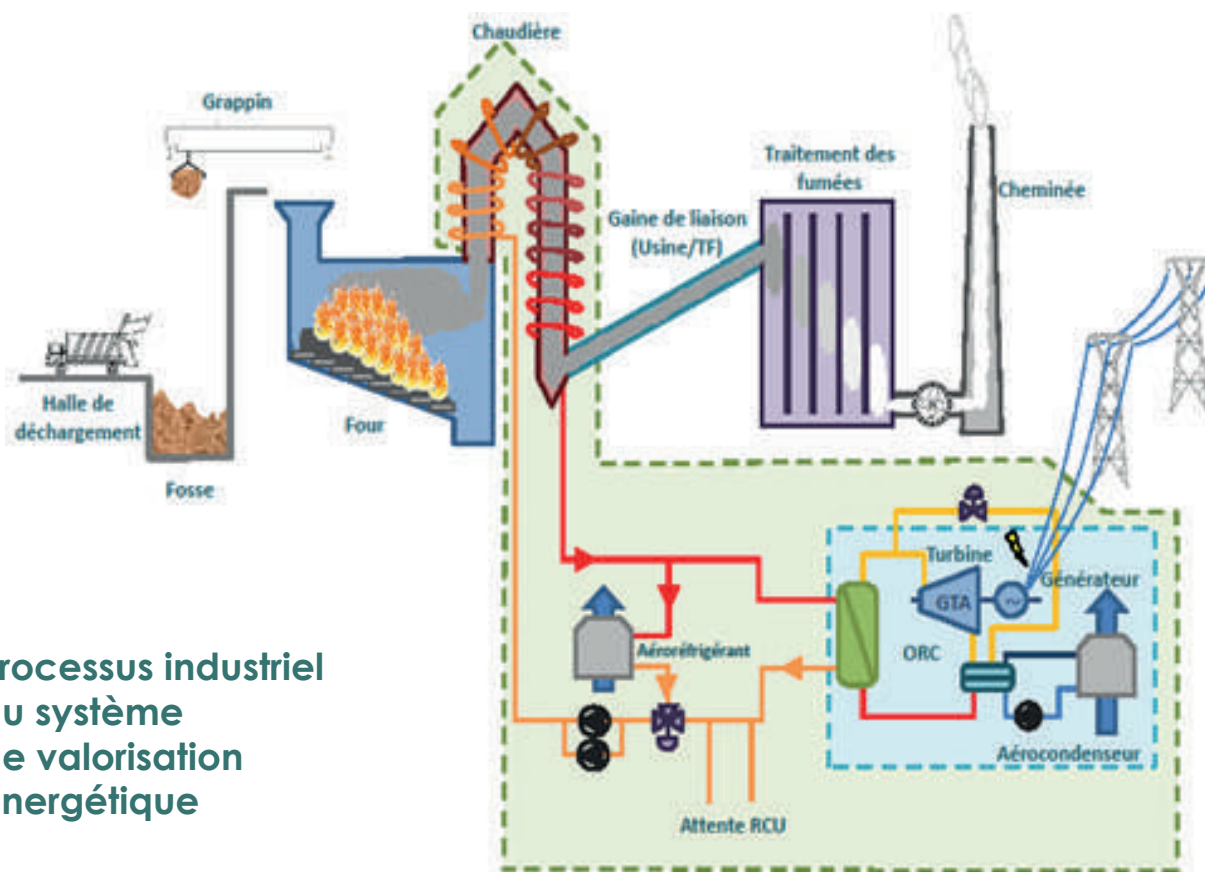
- de la chaleur et de la vapeur, valorisés grâce au système ORC
- des mâchefers (MIOM) : résidus solides de la combustion des déchets, restant en sortie basse de four
- des poussières (REFIOM) : cendres volantes et résidus de traitement des gaz, récupérés en sortie haute de four

Valoriser l'énergie perdue issue des fumées d'incinération

2011 : le SIBRECSA lance un projet de valorisation de l'énergie perdue issue des fumées d'incinération, sur la base d'un système ORC (Organic Rankine Cycle). L'objectif est de valoriser la chaleur perdue issue des fumées de l'incinération dans une optique environnementale et de pérennisation de l'outil de traitement des ordures ménagères maîtrisé par le SIBRECSA, cela sans engager de surcoût à la tonne.

La production d'électricité attendue est de **4 200 MWh / an**, soit l'équivalent de la consommation d'énergie annuelle de 1500 foyers.

Le coût de cette installation s'élève à **3 100 000 €** et est financé à 93.3% par le SIBRECSA et à 6.7% (200 000 €) par la Région Auvergne-Rhône-Alpes via le programme Pilote 2012.

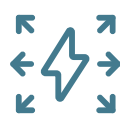


Processus industriel
du système
de valorisation
énergétique



3 699 MWh

d'électricité produite
par le cycle ORC en 2022
2 550 MWh en 2021 (+45 %)



2 958 MWh d'électricité
vendue à un fournisseur en 2022
1 979 MWh en 2021 (+50 %)



416 MWh d'électricité
autoconsommée en 2022
573 MWh en 2021 (-27,4 %)

Le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles

Traitement des MIOM (Mâchefers d'Incinération d'Ordures Ménagères)

Les **mâchefers** issus des fours sont criblés et déferrailés. Ils sont ensuite stockés en zone de maturation où des analyses réglementaires sont effectuées pour contrôler leur composition chimique. **Ils seront valorisés en travaux publics**, évitant ainsi des coûts importants de mises en décharge pour le syndicat. Présents dans les mâchefers, **les métaux (ferreux et non-ferreux)** sont revendus pour être recyclés.



Métaux ferreux issus des mâchefers :



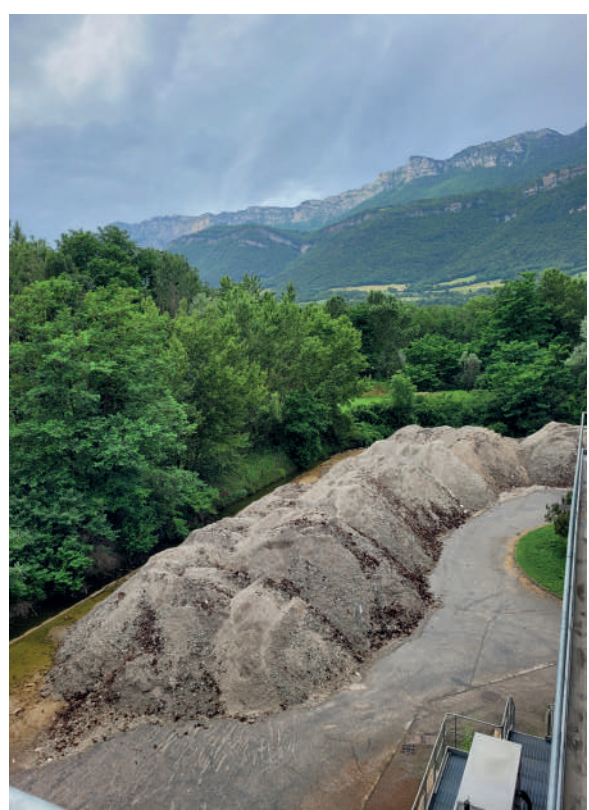
- Directs IUOM Pontcharra : **81.32** tonnes
- Après traitement chez MODUS VALORIS : **82.74** tonnes

soit **164.06** tonnes au total

Métaux non ferreux (aluminium) issus des mâchefers



après traitement par MODUS : **52.38** tonnes



La société MODUS VALORIS, dans le cadre d'un marché de traitement des mâchefers, valorise les métaux ferreux et non ferreux. Un second tri est effectué pour affiner la collecte et assurer la production complémentaire de métaux ferreux et non ferreux.

Les métaux ferreux issus des mâchefers sont recyclés par **PREFERNORD (Fretin - 59273)**.

Les métaux non ferreux issus des mâchefers sont recyclés par **RECYF (Balbigny - 42510)**.

Traitement des REFIOM (Résidus de Fumée d'Incinération d'Ordures Ménagères)

Surnommés déchets ultimes, les REFIOM sont le produit de la neutralisation des gaz acides et polluants par des réactifs comme la chaux ou le bicarbonate de sodium. **Ils sont très toxiques et doivent être traités de manière spécifique** : ils sont pour cela évacués en **centre de stockage de classe 1 à Vaivre chez Sita FD Environnement (Vaivre-et-Montoille 70)**. L'acceptation préalable de ces déchets sur ce site est validée par une analyse annuelle. Les rejets gazeux font l'objet d'un contrôle permanent et de mesures ponctuelles. L'impact sur le milieu environnant est également vérifié annuellement par le SIBRECSA.



Le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE



La Commission de Suivi de Site (CSS)

Cette commission est constituée et réunie par la Préfecture de l'Isère et a pour objet de promouvoir l'information du public sur les problèmes posés par la gestion des déchets dans sa zone géographique de compétence, en ce qui concerne l'environnement et la santé humaine.

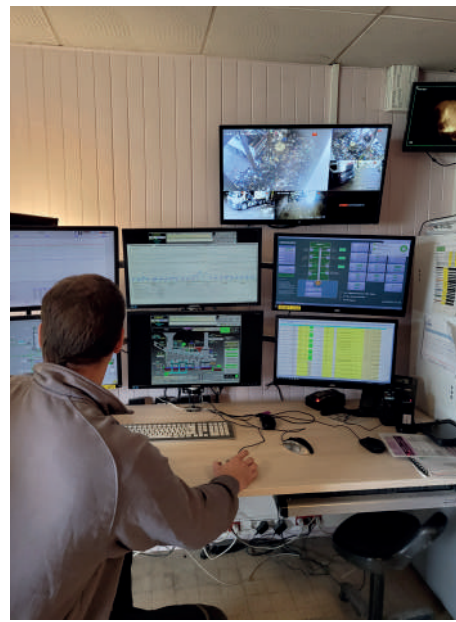
Le SIBRECSA y est représenté par :

- **4 membres titulaires, dont un représentant de la société d'exploitation de l'usine d'incinération :**

M. Régis HERAUD, M. Karim DALIBEY, M. Stéphane OLIVIER et M. Jean-Jacques GRUET de la société IDEX Environnement,

- **4 membres suppléants, dont un représentant de la société d'exploitation :**

M. Arnaud LARUE, M. Jean-Yves BERGER-SABATTEL, M. Carlo APPRATTI et M. Yan CHARBONNEL de la société IDEX Environnement).



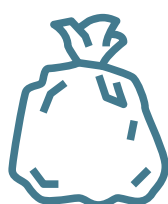
Le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles

Redevance spéciale

Professionnels

Le SIBRECSA est compétent pour traiter les déchets ménagers et assimilés. Dans le but de rendre service aux producteurs de déchets à titre professionnel, le SIBRECSA propose la collecte et l'incinération moyennant une redevance spéciale dans le cadre d'un contrat bipartite entre le syndicat et le producteur.

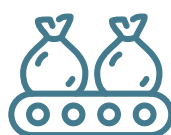
Cette prestation de collecte et d'incinération est payante. Le tarif est fixé chaque fin d'année par délibération du Comité syndical pour être applicable au 1^{er} janvier de l'année suivante.



174 €

la tonne incinérée en 2022

(dont 18€ de Taxe Générale sur les Activités Polluantes)
173 €, dont 17€ de TGAP en 2021 (+0,6 %)



595 tonnes

de déchets professionnels incinérés

à l'usine de Pontcharra.

614 tonnes en 2021 (+3,1 %)



103 497 €

de recettes issues de la redevance spéciale

pour les professionnels en 2022.

106 195 € en 2021 (-2,5 %)

Campings

La redevance a été instituée en même temps que la redevance spéciale et s'applique aux terrains de camping selon leur nombre d'emplacements et l'intégration ou non de la pratique du compostage par l'établissement.



15.47 €

par emplacement
sans site de compostage
au sein du camping



12.38 €

par emplacement
avec site de compostage
au sein du camping



8 247 €

de recettes issues de la
redevance spéciale pour les campings en 2022

9 265 € en 2021 (-2,5 %)

pour **613 emplacements** déclarés

672 emplacements en 2021 (-8,8 %)

Communes

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la redevance spéciale s'applique aux communes du territoire également. La tarification est la même que pour les professionnels.



52.61 tonnes

de déchets communaux incinérés

à l'usine de Pontcharra.

52,61 tonnes en 2021 (0%)



9 155 €

de recettes issues de la redevance spéciale

pour les communes en 2022.

9 102 € en 2021 (+0,6 %)

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

Berser
Levrault

ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE



La filière des Recyclables : gestion des Points d'Apports Volontaires (PAV)



Organisation et moyens affectés à la filière

Envoyé en préfecture le 21/11/2023
Reçu en préfecture le 21/11/2023
Publié le
ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

Contrat de collecte



Délégation de service à **Minéris** du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 (renouvellement possible du marché jusqu'au 31 décembre 2025)

Collecte des conteneurs de tri et acheminement des déchets recyclables jusqu'au centres de tri.

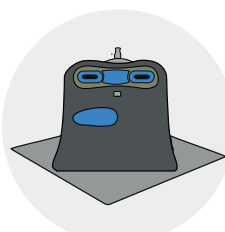
Mode de collecte

La collecte sélective s'effectue uniquement en points d'apport volontaire (PAV).



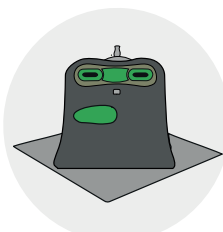
Les emballages

+



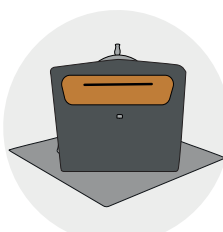
Les papiers

+



Le verre

+



Les cartons

Flux rassemblé en multimatériaux au 1^{er} janvier 2023



43

communes



55 898

habitants

*INSEE 2022

Collecte **1** fois par semaine maximum selon le remplissage des conteneurs. Certains PAV très fréquentés ont plusieurs conteneurs du même flux.

293

Points d'Apport Volontaire (PAV) fin 2022

292 en 2021 (+1,4 %)

794 conteneurs aériens

792 fin 2021 (+0,3 %)

75 conteneurs semi-enterrés

72 fin 2021 (+4,2 %)

36 conteneurs enterrés

36 fin 2021 (0 %)



905

conteneurs au total

900 fin 2021

(+0,6 %)

Contrat de traitement



Emballages : Centre de tri Athanor (La Tronche 38)

Convention avec Grenoble-Alpes Métropole

1^{er} mai 2020 au 30 avril 2026

(renouvelable 2 fois 1 an jusqu'au 30 avril 2028)

Papiers : Centre de tri Savoie Déchets (Chambéry 73)

Convention avec Savoie Déchets

1^{er} mai 2020 au 30 avril 2022

(renouvelable 3 fois 1 an jusqu'au 30 avril 2025)

Verre :

Stockage : Guérin Logistique - Chamousset (73)

Traitement : O.I - Labégude (07)

Cartons : Centre de tri Savoie Déchets (Chambéry 73)

Convention avec Savoie Déchets

23 décembre 2019 au 22 décembre 2021

(renouvelable 2 fois 1 an jusqu'au 22 décembre 2023)

La collecte des emballages et des papiers

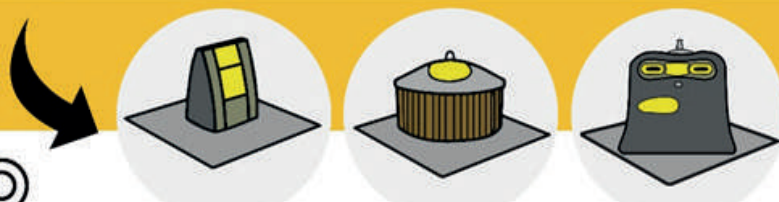
**Passage au flux multimatériaux au 1^{er} janvier 2023 :
Préparation au changement des consignes de tri**

NOUVEAU À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023

TOUS

VOS EMBALLAGES ET VOS PAPIERS
SE
TRIENT

DANS LES CONTENEURS JAUNES



CITEO 

Durant le second semestre 2022, le SIBRECSA a préparé la logistique et la promotion du passage au flux multimatériaux sur le territoire, c'est à dire le rassemblement de l'ensemble de tous les emballages et tous les papiers sur un même flux « emballages et papiers ».

Changements logistiques :

- Démarrage de la transformation progressive des conteneurs bleu « papiers » en conteneurs jaunes « emballages et papiers » (consignes et matériels sur chaque points d'apport volontaire)
- Fiabilisation du traitement des emballages et des papiers en s'engageant aux côtés de **Savoie Déchets pour la construction d'un nouveau centre de tri sur le bassin Chambérien à l'horizon 2025.**

Promotion et sensibilisation : un seul et même message diffusé à tout public : « Tous vos emballages et tous vos papiers se trient au même endroit ! ». Pour accompagner les usagers dans leur geste de tri, ce message sera décliné sur différents supports :

- Campagne de publipostage toutes boîtes aux lettres réalisé en décembre 2022 ;
- Commande et distribution de nouveaux sacs de pré-collecte plus souples et de fabrication française (5000 exemplaires pour les emballages et les papiers, 4000 exemplaires pour le verre) ;
- Conception de mémos-tri spécifiques « emballages et papiers » ;
- Diffusion de campagnes radio et de communiqués de presse ;
- Affichage dans les abribus des communes Iséroises du territoire en partenariat avec la communauté de communes Le Grésivaudan ;
- Information sur le site internet du SIBRECSA.

La collecte des emballages

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

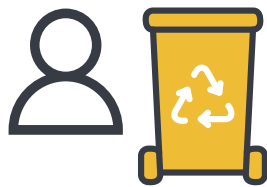
Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE



Tonnages collectés en 2022



17.89 kg

par habitant en 2022

18.21 kg en 2021 (-1,72 %)

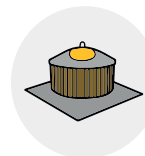
289

conteneurs jaunes pour les emballages fin 2022



270

conteneurs
aériens



10

conteneurs
semi-enterrés



9

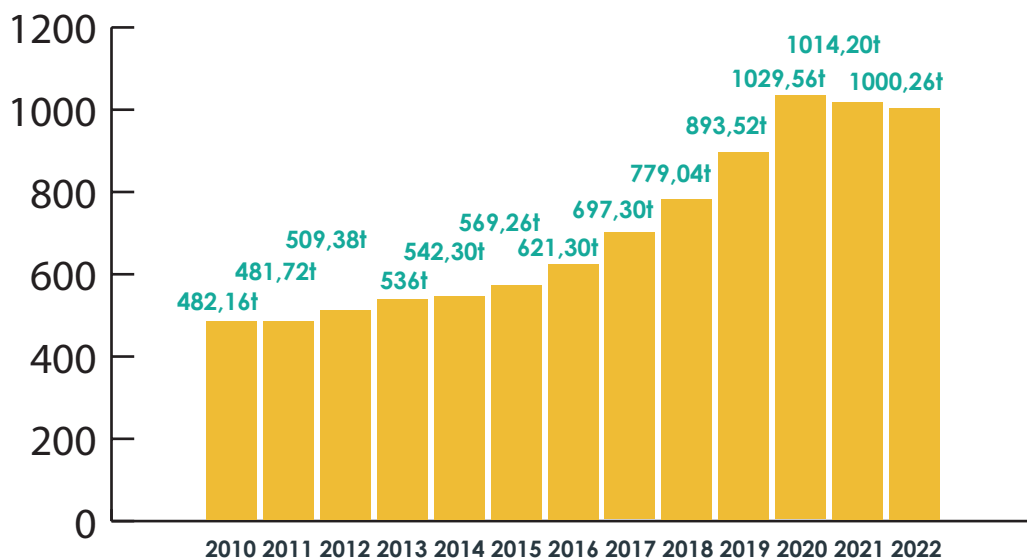
conteneurs
enterrés

1 000.26 tonnes

d'emballages collectés sur le territoire en 2022

(1014.20 tonnes en 2021 (-1,37 %))

Évolution des tonnages d'emballages entre 2010 et 2022



Coût de la collecte 2022

277 142 € HT

264 382 € HT en 2021 (+4,8 %)

277.07 € HT / tonne collectée

260.68 € HT en 2021 (+6,3 %)

4.96 € HT / par habitant

4.75 € HT en 2021 (+4,5 %)

La collecte des papiers

Tonnages collectés en 2022



12.20 kg
par habitant en 2022
13.34 kg en 2021
soit **- 8,54 %**

220 conteneurs bleus pour les papiers fin 2022



207 conteneurs aériens



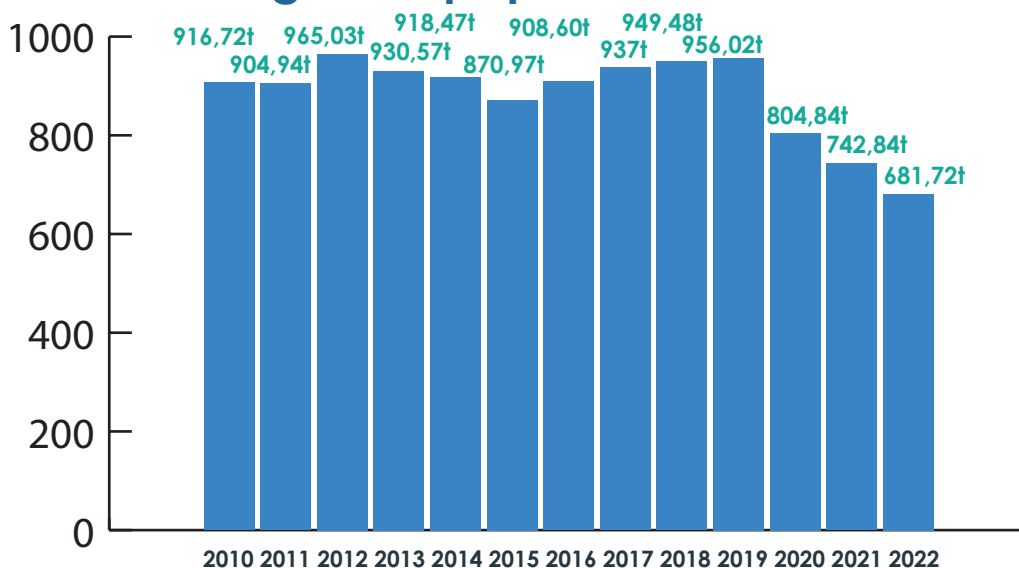
5 conteneurs semi-enterrés



8 conteneurs enterrés

681.72 tonnes
de papiers collectés sur le territoire en 2022
(**742.84 tonnes** en 2021, soit **- 8,23 %**)

Évolution des tonnages de papiers entre 2010 et 2022



Coût de la collecte 2022

41 728.07 € HT
42 780.17 € HT en 2021 (- 2,46 %)

61.21 € HT / tonne collectée
57.59 € HT en 2021 (+ 6,29 %)

0.75 € HT / par habitant
0.77 € HT en 2021 (- 2,80 %)

La collecte du verre

Envoyé en préfecture le 21/11/2023
Reçu en préfecture le 21/11/2023
Publié le
ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

Tonnages collectés en 2022

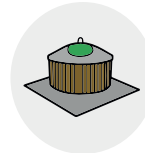


37.23 kg
par habitant en 2022
38.11 kg en 2021
soit **-2,31%**

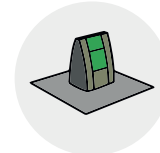
258 conteneurs verts pour le verre fin 2022



242
conteneurs
aériens



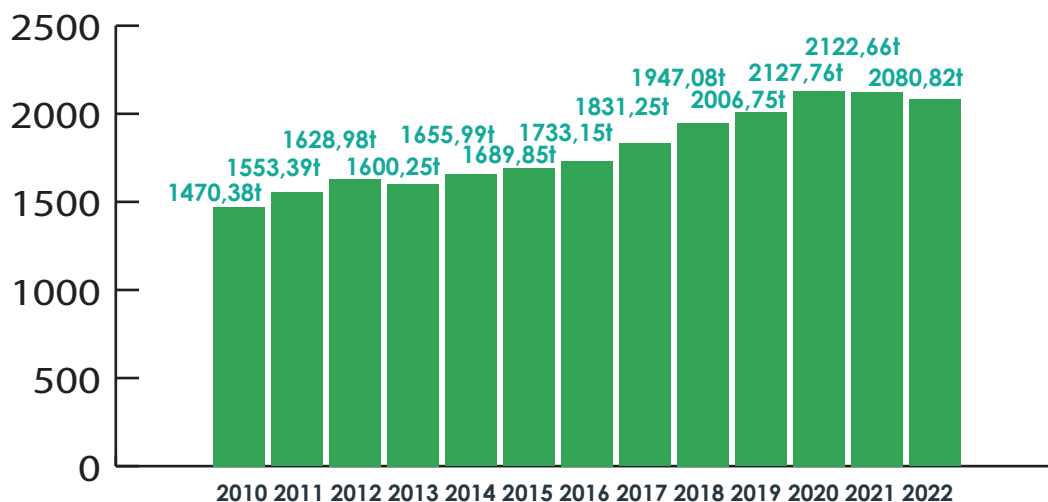
7
conteneurs
semi-enterrés



9
conteneurs
enterrés

2 080.82 tonnes
de verre collectés sur le territoire en 2022
(**2 122.66 tonnes** en 2021, soit **-1,97%**)

Évolution des tonnages de verre entre 2010 et 2022



Coût de la collecte 2022

141 558.20 € HT
138 794.09 € HT en 2021 (+ 1,99 %)

68.03 € HT / tonne collectée
65.39 € HT en 2021 (+ 4,04 %)

2.53 € HT / par habitant
2.49 € HT en 2021 (+ 1,64 %)

La collecte du carton

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

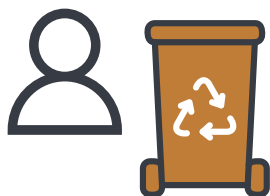
Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE



Tonnages collectés en 2022



3 kg

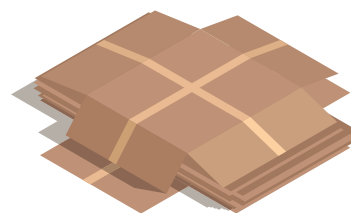
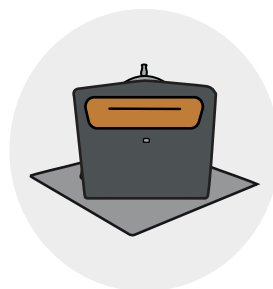
par habitant en 2022

2.52 kg en 2021

soit + 19,37 %

71

conteneurs bruns aériens pour les cartons fin 2022



167.84 tonnes

de cartons collectés sur les Points d'Apport Volontaires (PAV) du territoire en 2022 (140.12 tonnes en 2021, soit + 19,78 %)

Mode de collecte

Le SIBRECSA a mis en place depuis 2021 des conteneurs pour la collecte des cartons bruns sur certains Points d'Apport Volontaire (PAV). Ces conteneurs permettent de proposer des points de dépôts plus nombreux pour les petites entreprises et les usagers des centres-villes.

Les premiers conteneurs ont été disposés en fin d'année 2020 et la collecte a commencé dès janvier 2021. **Cependant, devant les coûts de collecte en augmentation, le SIBRECSA ne développera plus ce type de conteneur et cherche d'autres solutions.**



Coût de la collecte 2022

45 061.68 € HT

35 394.30 € HT en 2021 (+ 27,31 %)

268.48 € HT / tonne collectée

252.60 € HT en 2021 (+ 6,29 %)

0.81 € HT / par habitant

0.64 € HT en 2021 (+ 26,87 %)

La collecte des Textiles Linges de maison et Chaussures

Tonnages collectés en 2022



5.99 kg

par habitant en 2022

5.06 kg en 2021

soit **+ 18,88 %**

91 conteneurs textiles fin 2022



334.89 tonnes

de textiles collectés sur les Points d'Apport Volontaires (PAV)
du territoire en 2022 (**281.70 tonnes** en 2021, soit **+ 18,88 %**)

Mode de collecte

ReFashion (ex-Éco-TLC) est une société privée à but non-lucratif, agréé par l'Etat, qui perçoit les écocontributions des metteurs en marché de **Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC)**.

L'éco-organisme conventionne avec les opérateurs de tri et leur permet ainsi de pérenniser ou développer leur activité, favorise l'embauche, notamment des personnes en difficulté au regard de l'emploi, elle soutient les collectivités territoriales au titre des actions de communication, pour sensibiliser les citoyens au tri des TLC.

Sur le territoire du SIBRECSA plusieurs opérateurs collectent les TLC :

- LE RELAIS (société coopérative et participative) sous convention avec le SIBRECSA
- GRE'SY (Association) sur terrains privés ou communal hors convention avec le SIBRECSA
- ECO TRI INTERNATIONAL (SARL) sous convention avec le SIBRECSA
- SECOURS CATHOLIQUE (Association) sous convention avec le RELAIS
- EMMAUS France (Association) sous convention avec le RELAIS
- COLLECTE France SARL (boutique/point de vente) déclaré auprès d'EcoTLC



Le Relais est le premier collecteur de TLC à avoir signé une convention dès 2006 avec le SIBRECSA pour la mise en place de conteneur TLC à côté des points recyclage.

En 2020, ECO TRI INTERNATIONAL a contacté le SIBRECSA en proposant de signer une convention afin de compléter le parc existant.

Cette convention a été signée par le président du SIBRECSA le 19 novembre 2020.

La collecte des déchets recyclables

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le



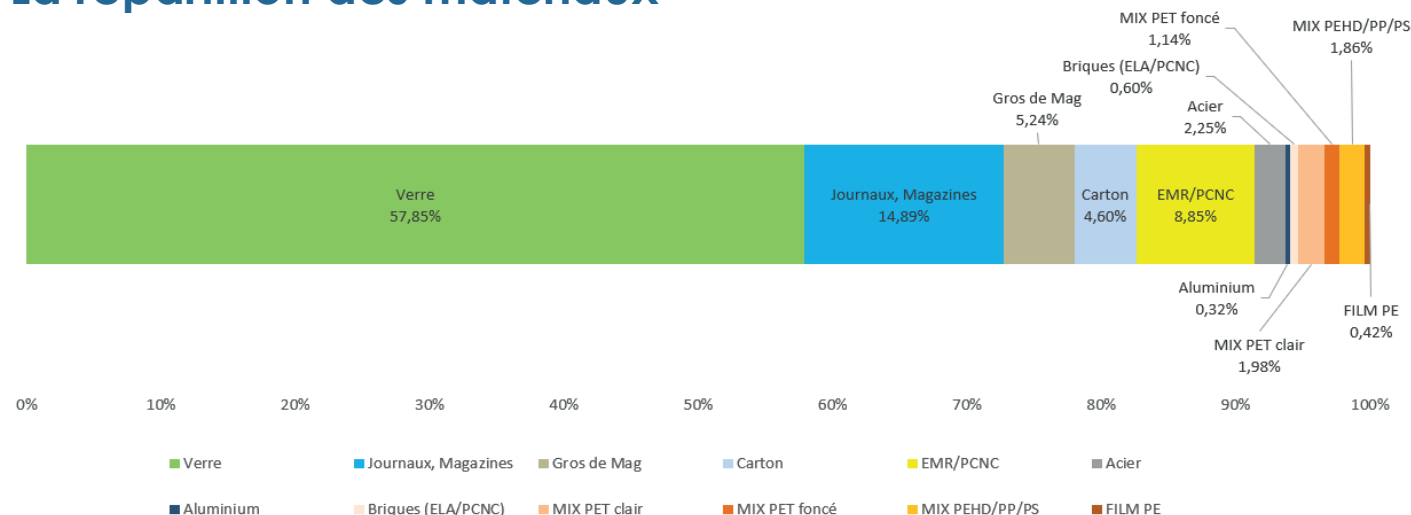
ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

Récapitulatif des Points d'Apport Volontaire (PAV) installés fin 2022

DÉP.	COMMUNE	POPULATION	EMBALLAGES		PAPIERS		VERRE		Carton		POINTS RECYCLAGE COMPLETS	
			Nb conteneurs installés	Nb hab. / conteneur	Nb conteneurs installés	Nb hab. / conteneur	Nb conteneurs installés	Nb hab. / conteneur	Nb conteneurs installés	Nb hab. / conteneur	Nb PAV complets	Nb hab. / PAV
ISÈRE	Allevard	4023	26	155	20	201	20	201	6	26	16	252
	Barraux	1950	9	217	7	279	9	217	2	108	7	279
	Chapareillan	2986	14	213	11	272	13	230	3	71	10	299
	Crêts en Belledonne	3372	17	198	12	281	13	259	1	198	9	375
	Hurtières	195	1	195	1	195	1	195	0		1	195
	La Buisnière	732	3	244	2	366	2	366	2	122	2	366
	La Chapelle-du-Bard	584	4	146	3	195	4	146	1	146	3	195
	Le Cheylas	2528	14	181	10	253	15	169	0		9	281
	Le Haut Bréda	387	11	35	9	43	10	39	2	18	9	43
	Le Moutaret	264	1	264	1	264	1	264	0		1	264
	Pontcharra	7348	33	223	21	350	24	306	6	37	19	387
	Sainte-Marie-du-Mont	235	2	118	1	235	2	118	0		1	235
	Saint-Maximin	656	4	164	3	219	3	219	1	164	3	219
	Saint-Vincent-de-Mercuze	1505	7	215	6	251	5	301	2	108	5	301
Tencin	2128	10	213	8	266	9	237	2	106	8	266	
Theys	1995	12	166	9	222	11	181	4	42	8	249	
SAVOIE	Apremont	987	3	329	2	494	5	197	1	329	2	494
	Arbin	769	2	385	1	769	2	385	1	385	1	769
	Arvillard	850	4	213	5	170	5	170	1	213	4	213
	Bourget-en-Huile	147	2	74	2	74	2	74	1	74	2	74
	Chignin	952	3	317	2	476	3	317	1	317	2	476
	Détrier	433	4	108	3	144	5	87	1	108	3	144
	La Chapelle-Blanche	572	1	572	1	572	3	191	1	572	1	572
	La Chavanne	747	5	149	3	249	3	249	1	149	3	249
	La Croix-de-la-Rochette	382	2	191	2	191	2	191	1	191	2	191
	La Table	427	2	214	2	214	2	214	2	107	2	214
	La Trinité	338	2	169	1	338	1	338	0		1	338
	Laisaud	687	3	229	3	229	4	172	1	229	3	229
	Le Pontet	117	3	39	2	59	4	29	1	39	2	59
	Le Verneil	105	1	105	1	105	1	105	1	105	1	105
	Les Mollettes	845	5	169	4	211	5	169	1	169	4	211
	Montmélián	4102	22	187	15	274	14	293	7	27	13	316
	Myans	1289	6	215	4	322	6	215	1	215	4	322
	Planaise	553	1	553	1	553	1	553	1	553	1	553
	Porte de Savoie	3796	17	223	13	292	18	211	4	56	13	292
	Presle	432	2	216	1	432	2	216	1	216	1	432
	Rotherens	368	1	368	1	368	2	184	1	368	1	368
	Sainte-Hélène-du-Lac	793	6	132	5	159	6	132	2	66	4	198
	Saint-Pierre-de-Saucy	415	2	208	1	415	1	415	1	208	1	415
	Valgelon-La Rochette	4160	18	231	17	245	16	260	5	46	12	347
	Villard-d'Héry	261	1	261	1	261	1	261	1	261	1	261
	Villard-Sallet	290	2	145	2	145	2	145	0		2	145
	Villaroux	193	1	193	1	193	1	193	0		1	193
Total 2022	55 898	289	194	220	254	259	216	71	3	198	282	

Le traitement des déchets recyclables

La répartition des matériaux



La reprise des matériaux

Matériaux	CODE	Repreneurs	TOTAL 2022		TOTAL 2021		Evolution 2021 / 2022	
			Tonnage	Reprise	Tonnage	Reprise	Tonnage	Reprise
Verre		O-I Manufacturing	2 080,82	68 635,98 €	2 122,66	59 006,06 €	-1,97%	16,32%
Journaux, Magazines	Bouquins	Norske Skog Golbey	535,47	91 591,17 €	402,28	38 509,30 €	33,11%	137,84%
Gros de Mag	1.02	EPR	188,36	16 833,75 €	234,97	23 290,83 €	-19,84%	-27,72%
Carton	1.05	EPR	165,54	20 314,69 €	137,16	22 165,55 €	-	-
EMR/PCNC	5.02	EPR	318,18	38 204,44 €	294,86	41 019,96 €	7,91%	-6,86%
Bonus au tonnage EPR		EPR	-	3 696,50 €	-	5 206,89 €	-	-
Acier		ARCELOR	81,11	19 886,27 €	63,83	14 387,44 €	27,06%	38,22%
Aluminium		AFFIMET	11,52	7 832,11 €	14,96	11 328,26 €	-22,97%	-30,86%
Briques (ELA/PCC)	5.03	REVIPAC	21,57	215,65 €	26,97	269,70 €	-20,04%	-20,04%
MIX PET clair		VALORPLAST	71,27	48 927,32 €	60,04	25 625,30 €	18,70%	90,93%
MIX PET foncé		VALORPLAST	41,18	5 435,41 €	32,37	2 528,79 €	27,21%	114,94%
MIX PEHD/PP/PS		VALORPLAST	66,98	19 835,06 €	17,13	4 060,47 €	291,08%	388,49%
FILM PE		VALORPLAST	14,98	0,00 €	5,27	0,00 €	-	-
TOTAL			3 596,96	341 408,35	3 412,49	247 398,55	5,41%	38,00%

	Recette Moyenne	
	En € H.T. par Tonne	En € H.T. par Habitant
2021	72,50 €	4,44 €
2022	94,92 €	6,11 €
Evolution 2021/2022	30,92%	37,52%

Les variations des marchés de reprises des matières recyclables sont le résultat d'un équilibre complexe entre l'offre et la demande, les coûts de traitement, les fluctuations économiques, les politiques gouvernementales et l'évolution des mentalités en matière de développement durable.

Ces facteurs interagissent pour créer des fluctuations dans les prix des matières recyclables au fil du temps. En 2022, les prix ont connu une forte augmentation au cours du premier semestre, lié à la reprise après la pandémie. Mais, au cours du second trimestre, nous avons pu constater une chute des marchés probablement liée à la guerre en Ukraine (hausse des prix de l'énergie).

La filière des Recyclables : gestion des apports en déchèteries



LES DÉCHÈTÉS
PLASTIQUES
ET MÉTALLIQUES

PLASTIQUES
PLASTIQUES DE PLASTIC

ENCOMBRANTS

Les déchets collectés

Meubles, linéaire, isolants, plastiques, métaux, chaudières à oil, pneus de vélo

Leur 2 vie

Compostage

6

DÉCHETS VERTS

Les déchets collectés

Tontes, feuilles, plantes, petits branchages, souches propres, troncs

Leur 2 vie

Compostage



Organisation et moyens affectés à la filière

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

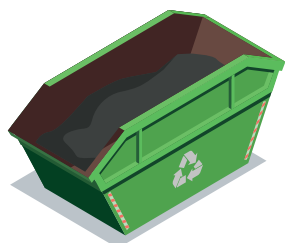
Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

Berger
Levrault

Exploitation de 5 déchèteries



Pontcharra et Crêts-en-Belledonne (construites en 1990)
Porte-de-Savoie et Villard-Sallet (construites en 1995)
Le Cheylas (construite en 2003 par la commune, puis reprise et agrandie par le SIBRECSA en 2008)

Des mises aux normes entre 1990 et 2000
Sécurisation et rénovation entre 2013 et 2015.

Contrat d'exploitation

Bas de quai : Minéris du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2025
Haut de quai : TRIALP du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2025
Hors Éco-DDS : TRIALP du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2025
Collecte d'amiante : TRIALP du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2025
Bennes hors déchèteries : Minéris du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2025

Tous les matériaux, produits et objets déposés deviennent la propriété de l'exploitant qui est astreint à un taux de recyclage, selon leur nature.

Mode de collecte



Contrôle d'accès par carte magnétique depuis 2020

- Gratuit pour les particuliers jusqu'à 30m³ / an d'apports
- Payant pour les professionnels (30€ de prépaiement)

Déchets acceptés

- **Les Déchets Diffus Spécifiques (DDS)** : peintures, huiles alimentaires / vidange, colles...
- **Les cartons pliés et aplatis**
- **Les bois naturels et agglomérés** : palettes, cagettes, planches, contreplaqués...
- **Les métaux** : ferrailles, tôles, tuyaux...
- **Les encombrants** : objets volumineux inférieurs à 2m, bâche, moquette, polystyrène...
- **Les Déchets d'Équipements Électroniques et Électriques (DEEE)** : petits et gros appareils électroménager (froid et hors froid), écrans, ampoules et néons, piles, batteries...
- **Les pneus et roues déjantées**
- **Les gravats** : terre, tuiles, béton, carrelage, vitrage...
- **Le plâtre en plaques ou en poudre**
- **Les déchets végétaux**
- **Les plastiques (PVC)** : tuyau, encadrement fenêtre, chéneaux...
- **Les radiographies**

Déchets refusés

- Les ordures ménagères
- Les déchets professionnels et agricoles

Réorganisation des flux à partir de 2023

- Les articles de Sport et de Loisirs (ASL)
- Les Jeux et Jouets (JJ)
- Les Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ)



43

communes



55 898

habitants

*INSEE 2022

Les apports en déchèterie

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE



Fonctionnement des déchèteries

L'ensemble des 5 déchèteries du SIBRECSA réparties sur le territoire sont accessibles pour les particuliers et professionnels résidant dans l'une des 43 communes du territoire via un contrôle d'accès mis en place depuis 2020.

Contrôle d'accès

L'objectif de ce déploiement a permis :

- **une harmonisation des systèmes d'accès aux déchèteries**, car le système est identique sur les déchèteries des communautés de communes Le Grésivaudan et Coeur de Savoie
- **une optimisation et une maîtrise des coûts** associées à cette opération.

Les 3 collectivités voisines partagent ainsi une base de données commune, respectant bien sûr la réglementation RGPD.

Ce fonctionnement permet l'accès à **un réseau de 10 déchèteries sur l'ensemble de ces territoires.**

La gestion du contrôle d'accès est assurée par la société **Micasys** (sous-traitance du matériel à la société **SERIC**).



Afin de pouvoir entrer sur le site, les particuliers et professionnels doivent se munir de la carte d'accès qui permet d'ouvrir la barrière d'entrée. Ensuite l'agent d'accueil prend la carte afin de noter les volumes via un terminal.

2 m³ d'apports gratuits autorisés / jour pour les particuliers

30 m³ d'apports gratuits autorisés / an pour les particuliers

Les particuliers peuvent amener à l'année gravats, encombrants, plâtre, végétaux et bois, qui seront comptabilisés. Les autres déchets ne sont pas pris en compte et les apports sont illimités.

Les professionnels paient en fonction des volumes apportés. Ceux-ci ont la possibilité d'obtenir plusieurs cartes. La facturation se fait par prépaiement avec un montant de 30€ minimum. À chaque passage, les dépôts payants se déduisent du montant du prépaiement. Le solde est affiché lors du passage à la borne et sur le terminal. Le paiement se fait via le portail avec PayFip, une régie a ainsi été créée.

30 € minimum de prépaiement obligatoire
pour alimenter la carte d'accès
pour les professionnels.

43 877 € d'apports en prépaiement en 2022



Coût d'exploitation des 5 déchèteries :

1 860 845 € HT

1 307 113 € HT en 2021, soit +42,4 %

33,29 € HT / habitant

Les apports en déchèterie

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

Berser
Levrault

SIBRECSA
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Gestion 2022 des cartes d'accès

1 416 comptes créés

8 427 en 2021 (-83 %)



220 cartes renouvelées

144 en 2021 (+45 %)

Le renouvellement concerne les particuliers.



1 364 particuliers (8 113 en 2021)



46 professionnels (248 en 2021)



6 associations (25 en 2021)



0 communes (14 en 2021)



0 administrations (27 en 2021)

Fréquentation 2022 des 5 déchèteries

161 782 passages

 176 522 en 2021 (- 8.3 %)

41 737 à Pontcharra (45 511 en 2021)

37 523 à Porte-de-Savoie (47 479 en 2021)

28 711 à Villard Sallet (27 936 en 2021)

29 374 à Crêts-en-Belledonne (29 943 en 2021)

24 437 au Cheylas (25 653 en 2021)



Les apports en déchèterie

Bilan 2022 de la collecte d'amiante

Depuis 2021, le SIBRECSA organise une collecte de déchets amiantés réservée aux particuliers chaque 1^{er} samedi des mois de février, mai, août et novembre pour faciliter l'évacuation de ce déchet dangereux.



53 tonnes de déchets amiantés collectés (4 permanences)
11 tonnes en 2021 (1 permanence)



Coût de la collecte d'amiante :

31 540 € HT
6 379 € HT en 2021, soit +394 %
0,56 € HT / habitant

Bilan 2022 des bennes isolées

Le SIBRECSA met à disposition des bennes spécifiques afin de répondre à la nécessité de collecter dans les lieux isolés.

1 benne Le Collet d'Allevard : **7,68 tonnes de carton** collectés
1 benne Les 7 Laux / Le Pleynet : **4,28 tonnes de carton** collectés
+ **1.68 tonnes encombrants** (benne déclassée en novembre)
1 benne Le Haut-Bréda : **2,86 tonnes de carton** collectés

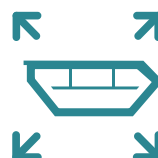
Bilan 2022 de la déchèterie mobile

Depuis 2022 et de mars à novembre, le SIBRECSA a mis en place un service de proximité réservé aux particuliers et adressé en priorité aux habitants des communes de montagne, éloignés des déchèteries fixes.

Ce service est proposé dans le cadre de la charte de **Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable Déchets (CSA3D)** : une convention établie du 18 mars 2021 au 18 mars 2024 entre le SIBRECSA et la Communauté de Communes Le Grésivaudan permet de mutualiser et de proposer ce service sur les 2 territoires.



9 permanences Theys
8 permanences Le Haut-Bréda
8 permanences Le Bourget-En-Huille



Coût de la déchèterie mobile :

51 402 € HT
13 113 € HT en 2021, soit +292 %
0,92 € HT / habitant

Les apports en déchèterie

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE



Les tonnages collectés en 2022

TYPE DE DÉCHETS	PONT CHARRA	LE CHEYLAS	CRÊTS-EN BELLEDONNE	PORTE DE-SAVOIE	VILLARD SALLET	TOTAL 2022 (tonnes)	TOTAL 2021 (tonnes)	ÉVOLUTION 2021/2022
GRAVATS	711,53	491,33	538,34	794,25	621,39	3 156,84	3 507,80	-10 %
VÉGÉTAUX	683,84	455,90	486,28	702,76	512,44	2 841,22	3 147,56	-9,7 %
ENCOMBRANTS	507,91	284,50	366,68	520,00	382,84	2 061,93	2 027,45	+1,7 %
BOIS	331,46	209,54	260,58	359,56	289,28	1 450,42	1 826,10	-20,6 %
MOBILIER	282,64	164,26	209,08	292,76	208,86	1 157,60	792,08	+ 46,1 %
CARTONS	108,94	84,18	96,80	128,20	77,92	496,04	528,42	-6,1 %
DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE (DEEE)	110,92	67,16	88,66	111,90	94,99	473,62	447,80	+5,8 %
FERRAILLES	112,13	56,16	90,08	103,94	96,37	458,68	500,47	-8,4 %
PLÂTRES	92,30	64,28	66,02	81,02	68,14	371,76	353,32	+5,2 %
BRIQUES PLÂTRIÈRES*	-	59,74	-	31,12	-	90,86	-	-
PNEUS	19,38	15,94	27,88	20,94	21,56	105,70	138,58	-23,7 %
DÉCHETS CHIMIQUES (ÉCO-DDS)	15,82	7,04	8,55	14,15	11,08	56,64	52,84	+7,2 %
DÉCHETS CHIMIQUES (HORS ÉCO-DDS)	4,48	2,02	3,81	3,88	2,84	17,02	20,92	-18,6 %
FRIBROCIMENT	-	53,20	-	-	-	53,20	10,60	+ 401,9 %
HUILES MINÉRALES	5,49	3,51	4,32	7,02	7,92	28,26	23,75	+19 %
HUILES ALIMENTAIRES	1,88	1,16	1,51	2,14	1,62	8,31	2,10	+295,7 %
PLASTIQUES	4,32	2,88	3,50	4,50	2,96	18,16	27,65	-34,3 %
TEXTILES	3,70	3,93	2,63	3,88	2,90	17,04	24,61	-30,8 %
PILES	0,87	0,56	0,66	1,40	1,22	4,70	2,98	+57,7 %
LAMPES / TUBES	0,82	0,41	0,58	0,42	0,55	2,79	2,09	+33,5 %
BATTERIES**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
CARTOUCHES D'ENCRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
RADIOGRAPHIES	0,13					0,13	0,00	-
TOTAL	2 998,56	2 027,683	2 256,09	3 183,97	2 405,01	12 870,92	13 437,12	- 4,2 %

* Les bennes de briques plâtrières ont été déployées à partir de 2022.

** Les batteries ont été volées en 2021 et 2022. Un traçage des batteries a été mis en place en 2023.

 **12 871 tonnes**
collectées en déchèteries
13 437 tonnes en 2021 (- 3.9 %)

 **230 kg / hab / an**
de déchets déposés en déchèteries
239 kg en 2021 (-3,6%)
261 kg en 2010(-11,8%)

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

Bersier
Levraut

ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

Les indicateurs économiques et financiers



Mode de financement

L'article 85 de la loi n° 99.586 du 12 juillet 99 oblige le SIBRECSA à institué un mode unique de financement pour l'ensemble des communes adhérentes, la loi empêche dorénavant les communes à percevoir directement la taxe ou la redevance. Par délibération du 11 octobre 2002, le Comité syndical a voté l'institution de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), à compter du 1^{er} janvier 2003. Ce sont les communautés de communes adhérentes au SIBRECSA qui votent les taux.

	Fréquence de collecte	
	1	2
Taux 2022 voté par la Communauté de Communes Coeur de Savoie	8.15 %	8.26 %
Taux 2022 voté par la Communauté de Communes Le Grésivaudan	4.95 %	

Éco-organismes : reversement des soutiens en 2022

Éco-organismes	Filière	Aux tonnages	À la communication	TOTAL
CITÉO	Emballages et papiers	310 638.80 €	20 355.75 €	330 994.55 €
ÉCOLOGIC (Ex. OCAD3E)	Déchets d'Équipement électrique et électronique, lampes et néons	37 130.50 €	3 000.00 €	40 130.50 €
Éco-Maison (Ex. Éco-Mobilier)	Meubles usagés	36 039.77 €	949.00 €	36 988.77 €
REFASHION (Ex. Éco-TLC)	Textiles	-	5 570.50 €	5 570.50 €
ÉCO-DDS	Déchets chimiques des particuliers	5 437.00 €	1 676.94 €	7 113.94 €
TOTAL SOUTIENS 2022				420 798.26 €

Données des comptes administratifs 2021 et 2022.
 Voir en annexe la synthèse des comptes administratifs 2022

Matrice des coûts

En préambule, il faut retenir que les coûts présentés dans le rapport d'activité sont ceux validés dans le cadre de la matrice des coûts. Cette validation est effectuée chaque année par le SIBRECSA depuis 2019, sans pour autant avoir exposé les données dans le rapport d'activité sur les années correspondantes. Ces données sont donc présentées pour la première fois dans cette édition 2022.

La matrice des coûts est un référentiel d'expression des coûts du service public d'élimination des déchets élaboré par le Comité des Connaissances des Coûts, instance nationale présidée par l'ADEME dont l'objectif est de favoriser l'information et la transparence.

Outil fiable et précis, la matrice des coûts est un cadre de présentation adaptable à toutes les collectivités et permet au syndicat de mener des analyses sur la structure des coûts au regard de son organisation de service, la comparaison de ses coûts à d'autres collectivités similaires, l'identification de pistes de maîtrise ou de réduction des coûts, la communication auprès des élus et des usagers.

Tarification 2022

Envoyé en préfecture le 21/11/2023
 Reçu en préfecture le 21/11/2023
 Publié le
 ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

SIBRECSA
 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

TARIFICATION 2022

SERVICE / MATÉRIEL PROPOSÉ	2022	2023
Sacs de pré-collecte emballages et papier		1.76 € / unité
Sacs de pré-collecte verre		1.79 € / unité
Gobelets 28 cl		0.34 € / unité
Gobelets 33 cl		0.35 € / unité
Carafes		0.89 € / unité
Bioseau		3.50 € / unité
Tarifs dépôts en déchèteries (professionnels)	<ul style="list-style-type: none"> • 26 € / m³ (Bois, encombrants, gravats et plâtre) • 12 € / m³ (Déchets verts) • 10 € / m³ (plastiques durs) • 6 € / m³ (DEEE) 	
Tarifs retraits kits de protection pour la collecte d'amiante (particuliers)		Kit emballage prix coûtant
Remplacement carte d'accès aux déchèteries (particuliers et professionnels)	5 € / unité	5€ / unité
Collecte / traitement OMR (professionnels et administrations)	106 € / tonne*	106 € / tonne*
Collecte / traitement OMR (administrations signataires de la charte CSA3D)	15.47 € / emplacement *	15.47 € / emplacement*
Collecte / traitement OMR (campings)	15.47 € / emplacement *	15.47 € / emplacement *
Collecte / traitement OMR (campings avec site de compostage)	12.38 € / emplacement*	12.38 € / emplacement*
Incinération OMR (professionnels ou clients divers)	130 € / tonne*	130 € / tonne*

*TGAP incluse



Matrice des coûts

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le



ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

EXTRAIT DE LA MATRICE STANDARD D'EXPRESSION DES COÛTS 2022 COÛTS AGRÉGÉS EN € HT

2022 Montant en € HT			FLUX DES DÉCHETS								TOTAL		
			OMR collecte	OMR traitement	Verre	Emballages	Papiers	Déchets en déchèteries	Textiles	Déchets professionnels		Cartons	
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	44 022	47 810	6 936	13 216	5 797	101 260	372	9 450	567	229 432	
		Communication	5 952	3 898	15 793	29 662	25 195	13 669	11 168	1 489		106 827	
		TOTAL Fonctionnelles	49 974	51 708	22 729	42 878	30 992	114 929	11 540	10 939	567	336 259	
	Techniques	Prévention	25 942	7 402	4 935	4 935	4 935	23 189				71 337	
		Pré-collecte	8 317		40 591	44 439	35 873				8 690	137 910	
		Collecte	1 162 953		92 321	278 115	42 431	200 508			45 764	1 822 091	
		Transfert / Transport						3 505				3 505	
		Tri et conditionnement				244 171	35 277					279 448	
		Incinération		2 233 125						13 825		2 246 950	
		TOTAL Techniques	1 197 212	2 240 527	137 847	522 286	118 516	227 202		13 825	54 454	4 561 241	
		TOTAL CHARGES	1 247 186	2 292 236	160 575	614 538	149 508	342 132	11 540	24 764	55 021	4 897 501	
	Produits	Industriels	Matériaux		11 630	68 636	168 507	102 568	131 019				482 360
			Énergie		221 784						1 373		223 157
TOTAL Vente de production et d'énergie				233 414	68 636	168 507	102 568	131 019		1 373		705 517	
Prestations à des tiers				138 599						101 027		239 626	
Autres produits			3 035	6 253	927	1 081	1 081	9 815				22 192	
TOTAL Industrielles		3 035	144 852	927	1 081	1 081	9 815		101 027		261 818		
Soutiens		Soutiens des éco-organismes	11 304		15 799	241 434	53 239	79 262	5 571			406 608	
	TOTAL PRODUITS	14 338	378 267	85 362	411 022	156 889	220 095	5 571	102 400		1 373 944		
	TVA ACQUITTÉE	3 867	190 347	6 304	4 035	4 985	133 439	64	1 227	539	344 807		
Fiscalité et contributions	Contributions	TEOM	4 807 174									4 807 174	
		Redevance spéciale	133 982									133 982	
		Facturation à l'utilisateur						30 091				30 091	
		TOTAL FINANCEMENT DÉCHETS	4 941 156					30 091				4 971 246	
MONTANTS ANNUELS													
Charges fonctionnelles			49 974	51 709	22 729	42 879	30 992	114 930	11 540	10 939	567	336 259	
Charges techniques (y compris regroupements)			1 197 212	2 240 527	192 200	571 659	118 515	2 090 615		13 825	54 454	6 479 008	
Total charges (y compris regroupements)			1 247 186	2 292 236	214 929	614 538	149 508	2 205 545	11 540	24 764	55 021	6 815 267	
Total produits			14 338	378 267	85 362	411 022	156 889	220 095	5 571	102 400		1 373 944	
Coût aidé HT			1 232 848	1 913 969	129 567	203 516	7 381	1 985 450	5 970	77 636	55 021	5 441 323	
Coût aidé TTC			1 236 715	2 104 315	135 871	207 551	2 396	2 118 888	6 034	76 409	55 560	5 786 130	
Total contributions			4 941 156					30 091				4 971 246	
Taux de couverture du coût aidé par les contributeurs			86%										

Matrice des coûts

Envoyé en préfecture le 21/11/2023
 Reçu en préfecture le 21/11/2023
 Publié le
 ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

SIBRECSA
 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

EXTRAIT DE LA MATRICE STANDARD D'EXPRESSION DES COÛTS 2022 COÛTS AGRÉGÉS EN € HT

2022 Montant en € HT	FLUX DES DÉCHETS			Organisation des charges et produits par type de déchets						TOTAL
	OMR collecte	OMR traitement	Verre	Emballages	Papiers	Déchets en déchèteries	Textiles	Déchets professionnels	Cartons	

COÛTS ANNUELS

Coût complet *	1 247 186	2 292 236	214 929	614 538	149 508	2 205 545	11 540	24 764	55 021	6 815 267
Coût aidé HT **	1 232 848	1 913 969	129 567	203 516	7 381	1 985 450	5 970	77 636	55 021	5 441 323
Contributions (TEOM)	4 941 156					30 091				4 971 246

COÛTS PAR HABITANT

Coût complet *	22	35	4	11	3	39	-	-	1	122
Coût aidé HT **	22	29	2	4	-	36	-	1	1	97
Contributions (TEOM)	88	-	-	-	-	1	-	-	-	89

COÛTS PAR TONNE

Coût complet *	104	163	103	614	219	227	34	38	328	243
Coût aidé HT **	103	136	62	203	11	205	18	120	328	194
Contributions (TEOM)	411	-	-	-	-	3	-	-	-	177

* **Coût complet** : totalité des charges hors TVA. Ce coût permet de rendre compte du niveau des charges liées au service rendu par les collectivités sans tenir compte par exemple des produits industriels qui peuvent fluctuer d'une année sur l'autre.

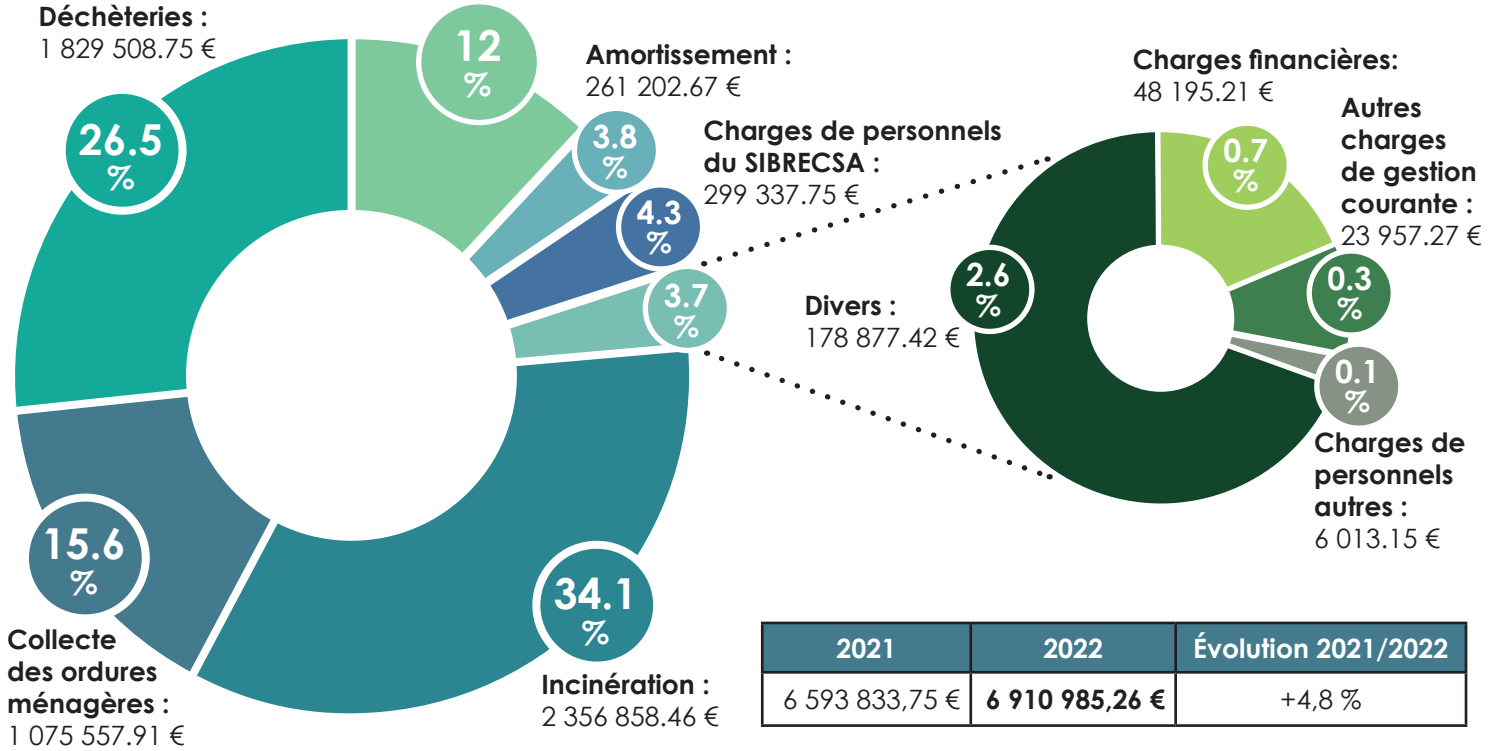
** **Coût aidé HT** : reste à charge, sans prise en compte de la TEOM.

DONNÉES COMPARATIVES

	OMR	verre	Papiers et emballages	Déchèteries	Tous flux (y compris les éventuels autres flux)	SIBRECSA TOTAL	
France	euros/hab.						
	Cout complet	64,2	2,9	26,9	35,5	137,3	122
	Cout aidé HT	58,5	1,6	11,3	30,8	106,4	97
	Financements déchets					113,7	89
	euros/tonnes						
	Cout complet	284	74	505	154		
Cout aidé HT	268	43	216	129			
Région AURA	euros/hab.						
	Cout complet	58,4	2,8	18,3	37,1	121,9	122
	Cout aidé HT	58,5	1,7	6,2	31,2	102,7	97
	Financements déchets					113,7	89
	euros/tonnes						
	Cout complet	279	78	414	143		
Cout aidé HT	274	45	166	131			

Dépenses de fonctionnement

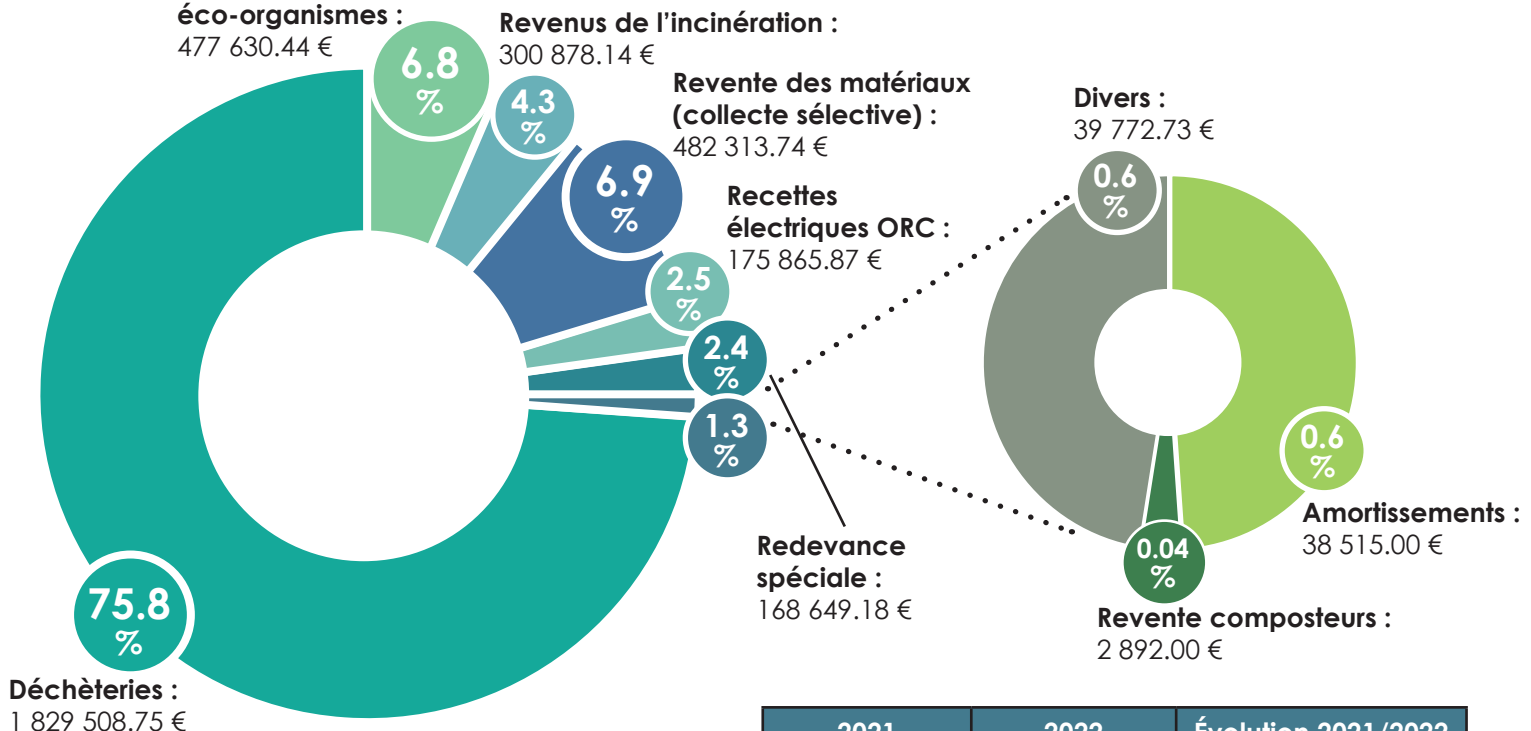
Collecte des déchets recyclables :
831 476,67 €



2021	2022	Évolution 2021/2022
6 593 833,75 €	6 910 985,26 €	+4,8 %

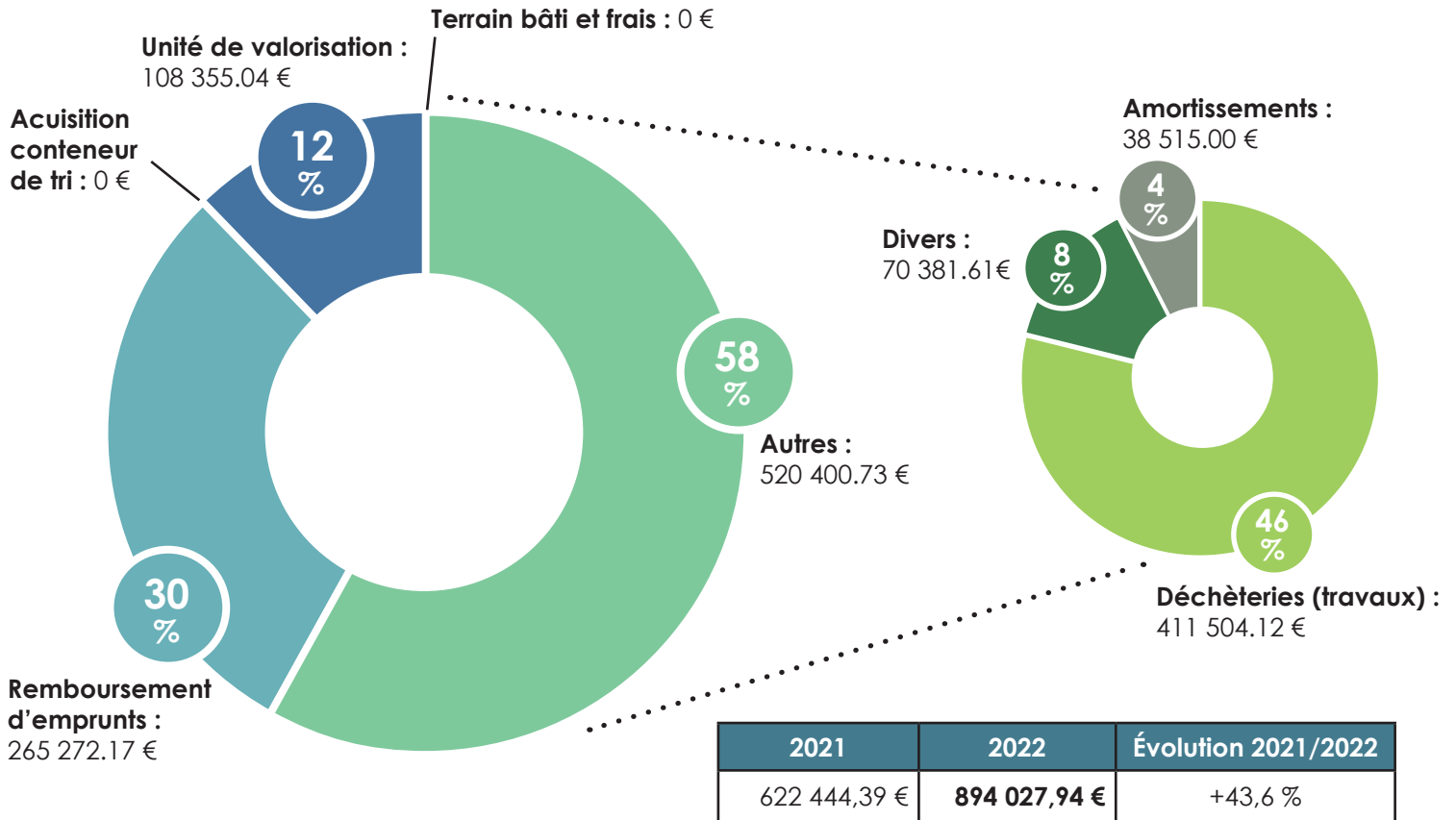
Recettes de fonctionnement

Soutiens des éco-organismes :
477 630,44 €

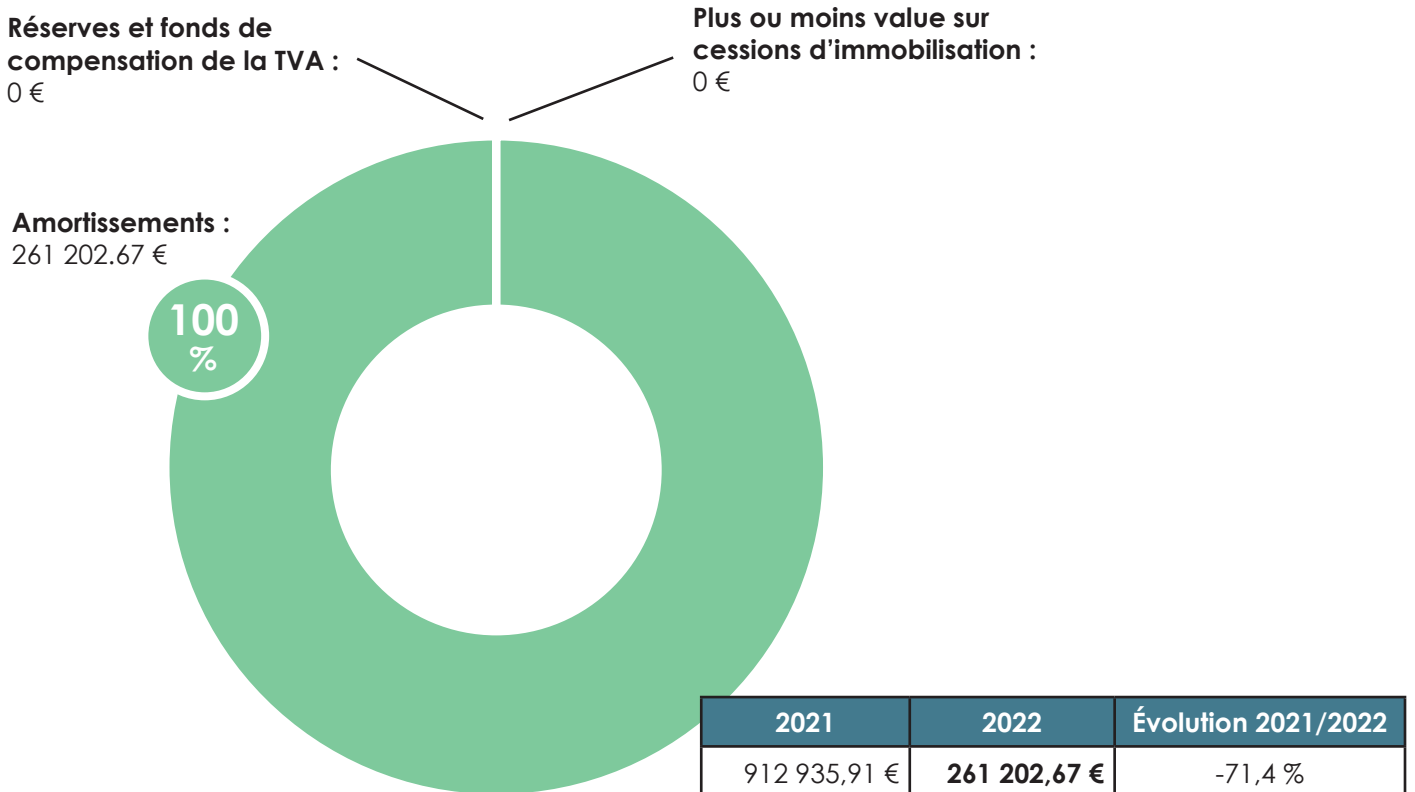


2021	2022	Évolution 2021/2022
6 601 072,41 €	6 957 480,05 €	5,4 %

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Compte administratif 2022

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le



ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

COMPTE ADMINISTRATIF 2022
 voté au Comité syndical du SIBRECSA le 27 juin 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	7 585 356,66	6 272 946,69	0,00	0,00	1 312 409,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	344 650,00	304 683,42	0,00	0,00	39 966,58
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 450,00	23 957,27	0,00	0,00	21 492,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 975 456,66	6 601 587,38	0,00	0,00	1 373 869,28
66	Charges financières	68 000,00	44 803,96	0,00	0,00	23 196,04
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	3 391,25	0,00	0,00	1 608,75
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 098 456,66	6 649 782,59	0,00	0,00	1 448 674,07
023	Virement à la section d'investissement (2)	45 773,94				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	268 500,00	261 202,67			7 297,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		314 273,94	261 202,67			53 071,27
TOTAL		8 412 730,60	6 910 985,26	0,00	0,00	1 501 745,34
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	3 000,00	18 861,09	0,00	0,00	-15 861,09
70	Produits services, domaine et ventes div	846 631,12	1 131 061,58	0,00	0,00	-284 430,46
73	Impôts et taxes	5 285 000,00	4 807 173,50	482 597,00	0,00	-4 770,50
74	Dotations et participations	450 400,00	477 630,44	0,00	0,00	-27 230,44
75	Autres produits de gestion courante	300,00	1 794,99	0,00	0,00	-1 494,99
Total des recettes de gestion courante		6 585 331,12	6 436 521,60	482 597,00	0,00	-333 787,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	18 654,00	0,00	0,00	-18 654,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 585 331,12	6 455 175,60	482 597,00	0,00	-352 441,48
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	38 515,00	38 515,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		38 515,00	38 515,00			0,00
TOTAL		6 623 846,12	6 493 690,60	482 597,00	0,00	-352 441,48
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 1 788 884,48				

Compte administratif 2022

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE



COMPTE ADMINISTRATIF 2022

voté au Comité syndical du SIBRECSA le 27 juin 2023

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 096 209,35	481 885,73	0,00	614 323,62
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	800 000,00	108 355,04	0,00	691 644,96
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 896 209,35	590 240,77	0,00	1 305 968,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	270 000,00	265 272,17	0,00	4 727,83
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	270 000,00	265 272,17	0,00	4 727,83
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 166 209,35	855 512,94	0,00	1 310 696,41
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	38 515,00	38 515,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	38 515,00	38 515,00		0,00
	TOTAL	2 204 724,35	894 027,94	0,00	1 310 696,41
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	620 000,00	0,00	0,00	620 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	107 000,00	0,00	0,00	107 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	107 000,00	0,00	0,00	107 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	727 000,00	0,00	0,00	727 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	45 773,94			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	268 500,00	261 202,67		7 297,33
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	314 273,94	261 202,67		53 071,27
	TOTAL	1 041 273,94	261 202,67	0,00	780 071,27

CS : Collecte Sélective

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DDS : Déchets Diffus Spéciaux - déchets contenant des produits lourds, solvants, pesticides...

DEEE ou D3E : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DIB : Déchets Industriels Banals

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés. Déchets collectés en porte à porte (ménages, petits professionnels assimilés aux ménages) ainsi que la collecte sélective et les déchets des déchèteries)

Mâchefers : cendres résiduelles de l'usine d'incinération.

OM / OMA : Ordures Ménagères / Assimilées

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

PAV : Point d'Apport Volontaire

PEHD /PET : sortes de plastique

PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

REFIOM : Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères

REP : Concept de la Responsabilité Élargie des Producteurs (principe du pollueur-payeur). Les producteurs concernés sont tenus de participer à l'élimination des déchets des produits mis sur le marché qui arrivent en fin de cycle.

SIBRECSA : Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie

Taux de refus : Pourcentage de déchets ne répondant pas aux consignes de tri mais qui se retrouvent dans la collecte sélective.

TEOM : Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

UVE / UVM / UVO : Unité de Valorisation Énergétique / Matière / Organique.

VALORISATION : Toute opération dont le résultat principal est que des déchets servent à des fins utiles en substitution à d'autres matières ou produits qui auraient été utilisés à une fin particulière, ou que des déchets soient préparés pour être utilisés à cette fin, y compris par le producteur de déchets (article L.541-1-1 du code de l'environnement)

UIOM : Unité d'Incinération des Ordures Ménagères



Annexe : Coûts de collecte et de traitement

La filière des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

Coût de la collecte

Année	En porte à porte		CSE/CE		Total		Évolution 2021/2022
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	
Tonnages	11 996,35	11 378,83	621,00	695,34	12 617,35	12 074,17	-4,31%
Coûts HT (en €)	1 052 523,72	1 092 944,12	59 274,45	69 019,45	1 111 798,17	1 161 963,57	4,51%
Coût HT à la tonne collectée (en €/t)	87,74	96,05	95,45	99,26	88,12	96,24	9,21%
Coûts HT/habitant (en €)	18,89	19,55	1,06	1,23	20,06	20,79	3,64%

Le coût de la collecte en porte à porte est un forfait annuel, alors que celui de la collecte des conteneurs enterrés / semi-enterrés est à la tonne. Nous pouvons observer une augmentation du coût de collecte alors que les tonnages collectés sont en baisse.

Coût du traitement

Année	Coût du traitement (exploitant)*	TGAP**	Consommation électrique de l'ORC	Enlèvement des mâchefers	Analyses environnementales	Suivi AMO	TOTAL Dépenses
2021	1 747 682,08	285 141	6 532,37	165 646,15	7 665,00	13 974,60	2 226 641,20
2022	1 717 187,20	289 278	10 888,65	190 728,88	7 375,00	16 038,18	2 231 495,90
Évolution 2021/2022	-1,74%	1,45%	66,69%	15,14%	-3,78%	14,77%	0,22%

*Données financières prises sur l'année civile

**TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes sur les déchets entrants

Tous les coûts sont en HT

Recettes du traitement

Année	Recettes clients	Recettes Redevance spéciale*	Reprise des aciers de mâchefers	Recettes électriques	Remboursement TGAP/mâchefers exploitant	TOTAL recettes	Recette à la tonne incinérée
2021	351 923,20	124 561,79	6 729,08	123 881,12	6 982,32	614 077,51	41,46
2022	240 886,70	120 898,89	8 869,16	184 658,39	8 395,28	563 708,42	31,49
Évolution 2021/2022	-31,55%	-2,94%	31,80%	49,06%	20,24%	-8,20%	-24,04%

Données financières prises sur l'année civile

*professionnels + camping + communes

Tous les coûts sont en HT

Prix de revient du traitement

Année	Dépenses - recettes (en €)	Nombre d'habitants	Coût par habitant (en €)	Tonnage total incinéré à l'UIOM	Coût par tonne traitée (en €)
2021	1 612 563,69	55 705	28,95	14 810,83	108,88
2022	1 667 787,48	55 898	29,84	17 899,51	93,18
Évolution 2021/2022	3,42%	0,35%	3,07%	20,85%	-14,42%

Annexe : Coûts de collecte et de traitement

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE



La filière des Recyclables : gestion des Points d'Apports Volontaires (PAV)

Coût de la collecte des déchets recyclables

Coût de la collecte	Emballages			Papier			Verre			Carton		
	Coûts HT	Coût HT / tonne collectée	Coût HT par Hab.	Coûts HT	Coût HT / tonne collectée	Coût HT par Hab.	Coûts HT	Coût HT / tonne collectée	Coût HT par Hab.	Coûts HT	Coût HT / tonne collectée	Coût HT par Hab.
2022	277 142,04	277,07	4,96	41 728,07	61,21	0,75	141 558,20	68,03	2,53	45 061,68	268,48	0,81
2021	264 381,65	260,68	4,75	42 780,17	57,59	0,77	138 794,09	65,39	2,49	35 394,30	252,60	0,64
Evolution 2021-2022	4,83%	6,29%	4,46%	-2,46%	6,29%	-2,80%	1,99%	4,04%	1,64%	27,31%	6,29%	26,87%

Données financières prises sur l'année civile

Le contrat de collecte sélective s'exprime en € / tonne avec un prix par flux

Coût du traitement des déchets recyclables

Un tri mécanique, optique et manuel est effectué suivant les propriétés des matériaux à séparer (différents métaux, différentes résines plastiques, papiers...). Des caractérisations manuelles sont effectuées chaque mois sur des échantillons de collecte. Celles-ci permettent d'évaluer les proportions de chacun des matériaux et d'identifier les erreurs de tri, appelées refus de tri. Ces analyses servent de base à la facturation du tri réalisé sur les tonnages entrants du SIBRECSA.

Coût du tri	Tonnages Triés	Coûts en € H.T.	Coût en € H.T. à la tonne triée	Coût en € H.T./habitant	Performance kg/hab.
Emballages* Tonne triée : 220,5 €	1 000,26	222 777,91	222,72	3,99	17,89
Papiers* Tonne triée : 39 €	681,72	32 381,70	47,50	0,58	12,20
Carton* Tonne mise en balle : 26 €	167,84	5 035,20	30,00	0,09	3,00
TOTAL 2022	1 849,82	260 194,81	140,66	4,65	
Total 2021	1 857,18	249 748,99	134,48	4,48	
Evolution 2021/2022	-0,40%	4,18%	4,60%	3,82%	

*Prix initial marché

Données financières prises sur l'année civile

Annexe : Coûts de collecte et de traitement

La filière des Recyclables : gestion des Points d'Apports Volontaires (PAV)

Gestion des refus de tri

En 2022, les refus de tri au SIBRECSA représentent 25,65% des emballages et 9.7 % des papiers.

Coût des refus	Tonnage	Coûts de traitement en € H.T.	Coût en € H.T. / tonne	Coût en € H.T. / habitant
Emballages	256,57	24 630,72	96,00	0,44
Papier	66,13	0,00	0,00	0,00
TOTAL 2022	322,70	24 630,72	76,33	0,44
Total 2021	416,92	30 973,71	74,29	0,56
Evolution 2021/2022	-22,60%	-20,48%	2,74%	-21,14%

Ces déchets non recyclables sont les plus chers pour le syndicat. Ils supportent les coûts de collecte, de tri et de traitement par incinération.

REFUS	Emballages	Papier	TOTAL 2022	Total 2021	Evolution 2021/2022
Poids	256,57	66,13	322,70	416,92	-22,60%
Coûts de collecte	71 087,85	4 047,69	75 135,54	85 802,41	-12,43%
Coûts de tri	57 143,27	3 141,08	60 284,35	63 005,33	-4,32%
Coûts de traitement	24 630,72	-	24 630,72	30 973,72	-20,48%
TOTAL HT	152 861,84	7 188,77	160 050,61	179 781,47	-10,97%
Coût HT / tonne	595,79	108,71	495,98	431,22	15,02%
Coût HT / habitant	2,73	0,13	2,86	3,23	-11,28%

En 2022, le prix d'une tonne de refus (emballage + papier) est de 495,98 € H.T. contre 220.90 € H.T si ces déchets avaient bien été mis dans la poubelle ordures ménagères.

Annexe : Coûts de collecte et de traitement

La filière des Recyclables : gestion des Points d'Apports Volontaires (PAV)

Récapitulatif collecte + tri + traitement des refus

Récapitulatif Collecte Sélective	En € à la tonne			En € par habitant		
	Emballage	Papier	Carton	Emballage	Papier	Carton
Collecte	277,07	61,21	268,48	4,96	0,75	0,81
Tri	222,72	47,50	30,00	3,99	0,58	0,09
Coût total 2022 en € sans refus	499,79	108,71	298,48	8,94	1,33	0,90
Coût total 2021 en € sans refus	481,18	99,59	279,25	8,60	1,33	0,70
Évolution 2021/2022	3,87%	9,16%	6,89%	3,96%	-0,17%	27,59%
Traitement des Refus	96,00	0,00	0,00	0,44	0,00	0,00
Coût total 2022 en € avec traitement des refus	595,79	108,71	298,48	9,38	1,33	0,90
Coût total 2021 en € avec traitement des refus	582,98	99,59	279,25	9,09	1,33	0,70
Évolution 2021/2022	2,20%	9,16%	6,89%	3,29%	-0,17%	27,59%

Pour l'année 2022, nous constatons une légère hausse du coût de la collecte sélective avec le traitement des refus.

Prix de revient de la collecte sélective

Dépenses

Année	Coût de la collecte (en €)	Coût du traitement (en €)	Coût du traitement des refus en €	Total des dépenses en €
2021	481 350,20	249 748,99	30 973,71	762 072,91
2022	505 490,00	260 194,81	24 630,72	790 315,52
Évolution 2021/2022	5,02%	4,18%	-20,48%	3,71%

Recettes

Année	Revente des matériaux (en €)	Soutien (en €)	Total des recettes en €
2021	247 398,55	324 039,65	571 438,20
2022	341 408,35	330 994,55	672 402,90
Évolution 2021/2022	38,00%	2,15%	17,67%

Bilan

Année	Dépenses - Recettes (en €)	Nombre d'habitant	Coût par habitant (en € / hab.)	Tonnage collecté (en tonne)	Coût à la tonne collectée (en € / tonne)
2021	190 634,71	55 705	3,42	4 019,82	47,42
2022	117 912,63	55 898	2,11	3 930,64	30,00
Évolution 2021/2022	-38,15%	0,35%	-38,36%	-2,22%	-36,74%

Données financières prises sur l'année civile.

Nous constatons une légère augmentation des dépenses, liée principalement à l'inflation et notamment la forte augmentation des coûts de l'énergie en lien avec la guerre en Ukraine. Cependant, nous pouvons également observer une augmentation des recettes dû à la reprise des marchés des matériaux recyclés.

Annexe : Coûts de collecte et de traitement

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231109-DEL_2023_170-DE

Berger
Levrault

SIBRECSA
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

La filière des Recyclables : gestion des apports en déchèteries

Coût d'exploitation

Pour les 5 déchèteries du SIBRECSA	2022	2021	Evolution 2021/2022
Nombre d'habitant	55 898	55 705	+ 0.35 %
Dépenses en € HT	1 860 845	1 307 113	+ 42.4 %
Recettes en € HT	199 356	140 060	+ 42.3 %
Bilan	1 661 489	1 167 053	+ 42.4 %
Coût € HT par habitant	29,72	20,95	+ 41.9 %
Tonnages	12 870.92	13 437.12	- 4,2 %
Coût € HT à la tonne	129,09	86,85	+ 48.1 %

Données financières prises sur l'année civile.

Les prestations bennes isolées, déchèteries mobiles et collecte de l'amiante sont intégrées dans les montants ci-dessus.

En 2022, la répartition des dépenses et des recettes (notamment la reprises des matériaux) et l'augmentation significative des coûts à la tonne et par habitant est principalement lié au changement de gestionnaire suite au lancement d'un nouveau marché public d'exploitation (TRIALP).

Sibrecsa

04 76 97 19 52 www.sibrecsa.fr

